

agrimuse

Le courrier des musées d'agriculture et du patrimoine rural

AFMA
SEPTEMBRE 2015 > N° 15

Dossier : Les paysages

ÉDITORIAL

Pierre Del Porto3

LES PAYSAGES

- ◇ Paysage, Paysages.
Qu'est-ce qu'un paysage, qu'est-ce que le paysage ?4
- ◇ Maisons paysannes et systèmes agraires en France
(XVe-XXe siècle)8
- ◇ L'enfant et son paysage12
- ◇ Réflexions d'un agronome sur le Paysage.....16

MUSÉES ET COLLECTIONS20

- ◇ Un élément caractéristique du paysage de la Marne :
L'architecture à pans de bois du bocage champenois ..20
- ◇ Paysages et techniques agricoles: Relation entre
certaines caractéristiques des jougs de cornes
pour bovins et les dimensions des chemins
ruraux en Combrailles.21
- ◇ Connaissez vous l'Emondoir et l'Echenilloir ?22

LIRE, ÉCOUTER, VOIR23

- ◇ Paysages de Saône-et-Loire23
- ◇ Du paysage, de sa perception et de son évolution.
A propos d'un livre récent :
"Court traité du paysage"25
- ◇ Architecture rurale en Bretagne29
- ◇ Les murs de clôtures29
- ◇ Agir en faveur du patrimoine naturel.....30
- ◇ Tourisme et Vin.....30
- ◇ Inventions des agricultures, naissance des dieux30
- ◇ A vos agendas ! Les journées du patrimoine
de pays et des moulins (JPPM)30

Bon de commande, service librairie31

Bulletin d'adhésion à l'AFMA.....31



AGRIMUSE

Publication de la Fédération des Musées
d'Agriculture et du Patrimoine Rural
Correspondance:

AFMA, 15 rue de la Convention
75015 Paris. France

Tél. : +33 (0) 6 15 74 37 01

Courriel : contact@afma.asso.fr

Site Internet : www.afma.asso.fr

Siège social : 6, avenue du Mahatma Gandhi
75116 Paris

Directeur de la publication : Pierre Del Porto
Comité de rédaction : Georges Carantino,
Pierre Del Porto, Ecomusée d'Alsace, Maurice
Nivat, Jean Jacques Péru.

Responsable scientifique du dossier sur les
paysages : Maurice Nivat

Relecteur : Cozette Griffin-Kremer, Robert
Kremer, Sophie Normand Collignon

Auteurs : Agnès Bouquet, Pierre Del Porto, Jean-
Jacques Lauvergne (p. 21) ; © Lucien Lopez (p. 10) ; ©
Trochet, Didier Verdier, Pierre Vigreux, Blandine
Vue.

Couverture : Paysage de labour dans le Valois (60)
© Alain Tanneur

Crédits photographiques : © Abel Bouhier
(Ed.Noroit) (p.11); © Georges Carantino (p.
32); © Pierre Del Porto (p.32); © Jean-Jacques
Lauvergne (p. 21) ; © Lucien Lopez (p. 10); ©
EAR MNATP (p. 10); © Ed.Paillart (p.9); ©
Jean René Trochet; © Daniel Verdier (p.22) ;
© Village Musée du Der (p. 20); © Blandine Vue
(pp.13,14,15); X .

Couverture : Paysage de labour en Valois (60)
© Coll. Alain Tanneur

Pré-*presse* : P. Dugard

Impression : Printeam

Date de parution : septembre 2015

Dépôt légal : septembre 2015

Prix en euros : 6 €

ISSN : 1951-9508

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015 DE L'AFMA.

Président : Pierre Del Porto

Membres : Mouette Barboff, Jean-Paul Breuil,
Georges Carantino, Edouard de Laubrie, Pierre
Del Porto, Cozette Griffin-Kramer, Jean-Jacques
Lauvergne, Claude Moinet, Maurice Nivat,
Sophie Normand-Collignon, Françoise Pasquet,
Alain Tanneur, Charles Touzan, Daniel Verdier,
Pierre Vigreux, Ecomusée d'Alsace (Eric Jacob,
directeur), FDMA 44 (Paul Robert, président).

Présidents d'honneur : Claude Royer, François
Sigaut † et Jean Cuisenier

Trésorier : Jean-Paul Breuil

Chargée des relations européennes et
internationales : Cozette Griffin-Kremer

Présidents d'honneur : Claude Royer, François
Sigaut et Jean Cuisenier, formant
un groupe invité permanent du Bureau

Conseiller scientifique et technique du Bureau :
Edouard de Laubrie, Chargé de recherches et de
collectes au MuCEM

*Les opinions librement émises dans Agrimuse
n'engagent que leurs auteurs .*

*Les articles publiés dans la revue engagent la seule
responsabilité de leurs auteurs qui doivent avoir tous
accords pour la publication des illustrations jointes à
leurs articles.*

*Reproduction des articles et des illustrations interdite
par tout procédé, sans autorisation de l'AFMA.*

Le 17^{ème} congrès triennal international des musées d'agriculture de
l'AIMA s'est tenu en novembre dernier au MuCEM à Marseille, organisé
conjointement par ses équipes et celle de l'AFMA, sur le thème de «Collections
de l'agriculture» : nouvelles dynamiques”.

Avec 22 pays participants, et plus de quarante interventions, nous avons
dignement célébré le trentième anniversaire du 7^{ème} congrès organisé en
1984 à Paris et Saint Riquier. Le voyage d'études en Provence a permis ensuite,
pendant trois jours, de faire découvrir notre patrimoine rural et historique
aux délégations et d'être accueillis par plusieurs musées agricoles, moulins
ou associations partenaires. Un grand merci à tous. Les actes complets du
Congrès feront l'objet d'un numéro spécial de notre revue, que vous recevrez
prochainement.

La présente édition est dédiée aux paysages, éléments fondamentaux du
patrimoine rural. Un paysage est vivant, il est constitué d'éléments naturels
mais est aussi modelé ou aménagé par l'homme. Les bâtiments agricoles
marquent notre passé et les paysages par leur variété et leur évolution, c'est ce
qu'illustre ici Jean René Trochet.

Au fil du temps et des saisons, le paysage évolue aussi. Certains éléments
climatiques ou des catastrophes naturelles le transforment parfois, hélas.
Notre pays est un véritable atlas de paysages très différents, véritables richesses
que nous nous devons de protéger et de transmettre. Certes, les évolutions
technologiques, des transports notamment, amènent à des aménagements
parfois trop négatifs mais nécessaires ; citons la multiplication des autoroutes,
viaducs, ronds-points, TGV. Mais aussi le développement incessant des
bâtiments, lignes électriques, les emprises d'usines ou de nouvelles zones
habitées qui réduisent progressivement l'espace rural et agricole.

L'agriculture elle-même est amenée à s'adapter à de nouvelles techniques,
à de nouvelles façons culturelles, et modifie ainsi nos paysages ou les
reconvertit. Des cultures remplacent des prairies, les vignes s'adaptent à la
machine, les vergers se recouvrent de filets trop colorés, le bâti rural utilise de
nouveaux matériaux, le voltaïque et les éoliennes fleurissent et se suppléent
aux champs, trop de conifères alignés de manière trop dense remplacent les
nécessaires feuillus. Mais l'agriculteur sait entretenir sur notre hexagone plus
de 700 000 km de haies et 330 000 km de bandes enherbées qui maintiennent
avec bonheur nos paysages et leur biodiversité.

Citons, ici, une éleveuse de Midi-Pyrénées : "En discutant avec les vacanciers
qui passent chez nous, ils prennent conscience que le paysage qu'ils regardent,
c'est aussi mon outil de travail, et c'est mon travail qui permet de l'entretenir".

Ces dernières années, beaucoup d'initiatives locales font renaître des
paysages de terrasses en pierre sèche, des cultures oubliées de légumes et
de petits fruits; les haies alimentent économiquement en plaquettes de bois
certaines chaufferies communales; l'animal réanime et agrémenté certaines
zones difficiles pour ne pas laisser la friche les envahir.

De plus en plus d'institutions locales ou patrimoniales initient les jeunes
générations à prendre conscience de cet atout qu'est la grande variété de nos
paysages. Blandine Vue nous en donne ici un exemple. Plusieurs musées
d'agriculture y consacrent des animations en extérieur destinées aux
scolaires, mais aussi aux familles. On y voit aussi, grâce à des documents,
des reconstitutions et des maquettes, l'évolution du paysage local. Analyser et
interpréter un paysage est un passe-temps fort agréable et peut être aussi une
science. C'est ce que décrit Maurice Nivat qui a coordonné ce dossier.

Comprenons que chaque vue est un tableau, une image. N'allons pas vers
un paysage standardisé, quelle que soit la région. Notre société évolue mais se
doit de respecter une certaine durabilité dans nos 713 petites régions agricoles,
évoquées ici par Pierre Vigreux.

Les différents acteurs que nous sommes, chacun à son niveau et avec
ses possibilités, nous nous devons de maintenir ou de faire perpétuer cette
diversité des paysages

Pierre Del Porto,
Président de l'AFMA

Paysage, Paysages.

Qu'est-ce qu'un paysage, qu'est-ce que le paysage ?

La première ambiguïté de la notion de paysage se manifeste dans l'emploi du singulier ou du pluriel.

Les peintres, puisque ce sont eux qui apparemment ont les premiers utilisé ce mot, ne peignent jamais qu'un paysage à la fois, celui qu'ils ont devant les yeux, celui que leur vue embrasse depuis l'endroit où ils ont installé leur chevalet. Le paysage est alors ce que l'on voit, par exemple en ouvrant sa fenêtre, un grand morceau de ciel, des champs, une route, peut-être une rivière ou au loin des montagnes, quelques constructions et des arbres. Il y a autant de paysages que de points de vue et de directions dans lesquelles porter son regard. Il y a des paysages urbains et des paysages ruraux, des paysages forestiers et des paysages marins, des paysages agricoles et des paysages industriels ou miniers.

Le paysage au singulier est beaucoup plus difficile à définir : de quoi parle une histoire du paysage français, grec ou italien ? Que trouve-t-on dans un manuel intitulé "Comprendre les paysages" ? Evidemment de la géographie (au sens étymologique du terme "description de la terre"). Cette géographie peut être physique, accompagnée de ce qu'il faut de géologie (science de la terre) et de minéralogie (science des minéraux qui composent le terrain), d'orographie, d'hydrographie, de climatologie. Ou elle peut être humaine c'est-à-dire dédiée aux activités humaines qui se sont déroulées et se poursuivent de nos jours sur un territoire en y imprimant leurs marques : cela va des modes d'occupation des sols à la forme et à l'implantation des villages aux politiques d'aménagement actuelles et passées et jusqu'aux structures de la parenté et des façons de transmettre un patrimoine foncier ou bâti. Le paysage devient alors l'ensemble des connaissances que l'on peut avoir sur un certain territoire, sa morphologie, son relief, ses cours d'eau, son climat et toutes les transformations que l'homme y a apportées en s'y implantant, en l'habitant, en y développant des activités de toutes natures et souvent aussi en y faisant des corrections délibérées : rectification de cours d'eau, création d'étangs ou de plans d'eau, tracé de routes et creusement de canaux, reboisement, remembrement, créations de terrasses de culture, assèchement de marais, drainage, plantations de haies, qu'elles servent de clôture ou de coupe-vent.

Le paysage de notre enfance qui ne s'estompe que très lentement en chacun de nous est la connaissance sensorielle des lieux dans lesquels nous avons passé nos premières années : à la vue s'ajoutent des sons, des odeurs, des sensations de chaud ou de froid, d'isolement ou d'étouffement, de liberté ou de contrainte que la peinture ou la photographie peuvent suggérer mais sont impuissantes à restituer. C'est peut-être la littérature qui permet le mieux d'appréhender un paysage dans sa totalité et la perception que nous en avons, les effets qu'il peut avoir sur les individus. Le mieux, pour connaître un paysage est quand même d'aller le voir, d'aller le sentir, d'y rester assez longtemps pour le voir changer avec les heures de la journée, le temps qu'il fait, les saisons, les activités qui s'y déroulent quotidiennement ou en des occasions particulières.

Chacun est libre de créer son propre petit paysage, dans son jardin, autour de sa propriété, voire sur son balcon ou sa terrasse, comme il est libre de décorer sa chambre ou son salon. Par contre le paysage en général n'appartient à personne ou à tout le monde, ce qui revient au même. La loi se mêle parfois de régenter le paysage avec des bonheurs divers mais ce que l'on voit, quand on se promène, est surtout le résultat de l'action de milliers d'individus qui vivent, travaillent ou se promènent dans le paysage, l'exploitent, le saccagent parfois, (par mille constructions intempestives, par des carrières qui forment des plaies béantes au flanc des collines, ou simplement par des dépôts d'ordures) et heureusement plus souvent le respectent et l'entretiennent. Il n'est ainsi pas facile d'agir sur le paysage ni même de déterminer comment agir : on peut ajouter un élément, parfois en retrancher un, mais ce sont des modifications ponctuelles qui n'affectent pas une région toute entière. Sans parler des temps géologiques chiffrés en millions d'années qui ont vu s'ériger ou s'éroder des montagnes, se creuser des vallées, se déplacer les rivages marins, il y a un temps long de l'évolution des paysages comme résultat du développement des sociétés et des modifications de leurs mœurs et qui échappe largement au volontarisme politique.

Le développement du tourisme fait que de plus en plus de gens sont sensibles à la qualité d'un paysage, je ne dis pas à sa beauté, car la notion de beauté d'un paysage est éminemment subjective comme le montre le cas des éoliennes : une moitié des Français semble considérer ces objets comme une horreur absolue qui défigure les paysages et l'autre est prête à s'en accommoder, les trouvant, sinon belles, du moins plutôt moins disgracieuses que les innombrables pylônes électriques qui jalonnent les campagnes françaises. Et l'on en revient à la notion de tableau : si le paysage est une donnée observable et descriptible, modifiable dans une certaine mesure (faible à vrai dire, nous ne pouvons pas grand-chose pour modifier la couleur du ciel, ou de la végétation !). L'effet qu'il produit sur deux observateurs différents peut n'être pas le même du tout. On ne peut pas parler de paysage sans parler des gens qui le regardent et des divers regards qu'ils peuvent porter sur lui en fonction de leurs intérêts, de leurs goûts et de leur culture. Ce sont finalement les spectateurs qui décident de la beauté ou de l'harmonie d'un paysage comme ils décident de la beauté d'un tableau de peinture.

L'AFMA ET LE PAYSAGE.

Tout a été écrit sur la richesse que constituent nos musées d'agriculture (plus d'un millier) et l'intérêt qu'ils présentent pour la conservation, la préservation, la compréhension et la mise en valeur des multiples facettes de notre patrimoine rural.

Mais le paysage ne se laisse pas enfermer dans un musée, du moins pas facilement et pas complètement. Et il est cruellement absent de la plupart des musées, quand bien même ils seraient dans un des paysages les plus typés, les plus prenants, les plus surprenants qui soient en France, par exemple les Cévennes. Il est cruellement absent ou il est déformé, que ce soit pour des raisons idéologiques, si j'ose

dire sciemment, par manque d'intérêt pour le sujet ou du fait de contraintes contre lesquelles on ne peut pas grand-chose.

Terrasses de culture

Dans les Cévennes on s'attendrait à trouver une importante section dédiée aux terrasses de culture qui marquent si fortement le paysage local. Jusqu'à un passé récent la mise en culture et l'entretien de ces terrasses qui escaladent les flancs des montagnes à perte de vue (encore aujourd'hui même si elles ne sont plus cultivées et sont envahies par la végétation) était le travail principal de la plupart des agriculteurs cévenols. L'entretien n'était pas une mince affaire car au début de chaque printemps il fallait réparer les terrasses de pierre sèche endommagées par le gel et le ruissellement des eaux et les recharger en terre puisque fatalement il en disparaissait pendant l'automne et l'hiver. Pour recharger, il fallait aller remplir la hotte en récupérant la terre que le ruissellement avait entraînée vers le lit du ruisseau en contre-bas et la remonter, évidemment à dos d'homme, sur les terrasses. Le lit des ruisseaux était parsemé de "tancats", barrages sommaires en pierre sèche qui étaient précisément destinés à retenir le plus possible la très précieuse terre en ralentissant le débit du ruisseau en cas de fortes pluies et la faire s'accumuler derrière eux. Evidemment il fallait aussi entretenir les tancats. L'érosion annuelle inévitable était aussi combattue par le soin extrême apporté au rebord de la terrasse, et à l'agencement des pierres faîtières, cela se voit encore car le rebord des terrasses portant des châtaigniers est nettement moins soigneusement construit.

Ce qui rend surprenant l'absence des terrasses dans les musées cévenols, destinés à perpétuer le souvenir de l'agriculture antérieure aux mutations du milieu du vingtième siècle, c'est qu'un mouvement d'intérêt s'est développé depuis quelques années pour la réhabilitation et la réutilisation des terrasses agricoles. Dans le cadre d'associations comme le CERAV ou de projets comme TERRISC travaillent des chercheurs de nombreuses disciplines, des ingénieurs agronomes, des agriculteurs, des aménageurs de territoire. Ce travail a abouti à des publications et surtout à des réalisations, avec la remise en état de terrasses et leur plantation en oignon doux des Cévennes. Nous avons entre les mains une brochure intitulée "Espaces en terrasses et prévention des risques naturels en Cévennes", publiée par l'UMR Espace de l'université de Montpellier, engagée dans le projet TERRISC qui donne toutes les informations, les cartes, les schémas, les croquis qui pourraient avantageusement meubler une section dédiée aux terrasses d'un musée d'agriculture cévenol. Ce que nous croyons, c'est que le paysage n'est pas rentré dans la culture des fondateurs, des dirigeants et des conservateurs de beaucoup de nos musées : la muséographie du paysage est sans doute encore à inventer, elle ne peut se traduire comme d'autres par la simple présentation d'objets plus ou moins mis en scène.

Dans l'arrière-pays niçois, au-dessus de la vallée du Var, un musée est quant à lui plein de terrasses, d'anciennes plus ou moins effondrées et de nouvelles faites de matériaux divers proposés à la vente pour faire des murs de soutènement sans ciment, blocs de ciments ou de terre cuite qui s'encastrent les uns dans les autres assez facilement et peuvent être montés par n'importe qui (à la différence des murs de pierre sèche qui demandent une habileté et une compétence particulière). Dans ce musée, la problématique actuelle des terrasses (qu'ils appellent "restanques") est bien posée : outre l'aspect

inesthétique des terrasses qui s'écroulent ou se délitent, les méfaits de leur abandon et de leur disparition progressive sont bien soulignés, en particulier l'envahissement du paysage par la végétation – là c'est le pin noir qui gagne. Mais elle est sans doute mal posée : ce n'est pas l'abandon des cultures en terrasse qui fait disparaître la population, c'est l'inverse. C'est parce qu'il n'y a plus personne que les terrasses ne sont plus cultivées et en tant que musée, le musée manque son objet qui est de restituer l'image d'une époque où les alentours étaient pleins et non désespérément vides comme ils le sont devenus. Les efforts courageux et tenaces des fondateurs qui ont voulu redonner vie à leur village natal n'y sont pas parvenus. Les maisons du village soigneusement restauré n'attirent, ne peuvent attirer, que des résidents secondaires et des vacanciers et le petit groupe de résidents permanents qui exploitent un petit hôtel ne peut, à lui seul, entretenir les terrasses, les chemins et sentiers, les canaux d'irrigation et le lit des torrents. Nous ne l'avons pas mentionné, mais la densité de population fait partie du paysage, en est même un des éléments essentiels : c'est elle qui empêche de "construire les villes à la campagne" comme le suggérait Alphonse Allais !

Pour clore ce paragraphe sur les terrasses, il faut noter que partout où elles ont un intérêt économique certain, non seulement elles ne s'écroulent pas mais elles sont entretenues avec le plus grand soin quand elles ne sont pas toutes neuves, mais construites à l'ancienne de la façon la plus traditionnelle en pierre sèche : en France, il ne manque pas de crûs célèbres qui sont issus de vignes cultivées sur de magnifiques terrasses.

Haies

Un autre élément fondamental dans certains paysages est constitué par les haies, plantations de végétaux en ligne pouvant servir à de nombreux usages : les paysages correspondants sont dits bocagers et se rencontrent particulièrement nombreux, en Normandie notamment, mais aussi en Bourgogne, en Limousin, en Thiérache.

Nous ne voulons pas entrer dans les querelles de spécialistes au sujet de l'origine du bocage et de ses limites, qu'est-ce qui est bocager et qu'est-ce qui ne l'est pas ? De fait, il y a, ou il y avait, des haies presque partout, plus dans les pays de bocage au point de limiter partout étroitement l'horizon.

Et beaucoup de haies disparaissent, victimes de la mécanisation et des remembrements. Il n'est pas nécessaire de visiter beaucoup de musées pour connaître par cœur le discours tenu sur les bienfaits des haies et le désastre que constitue leur disparition mis au point depuis trente ans par des défenseurs de la nature plus ou moins écologistes, car il est repris en chœur par tous les musées d'agriculture des pays de bocage. On trouve partout le même énoncé de dix ou douze raisons de conserver ou replanter des haies, discours devenu d'ailleurs officiel car il est repris dans des programmes nationaux ou européens, assortis de subventions, destinés à favoriser la replantation de haies. Cela ressemble plus à un discours publicitaire qu'à un discours muséographique, on croirait qu'il est là pour faire vendre des taille-haies et des tronçonneuses Stihl ou des plants de haies "libres".

La haie libre est l'antithèse de la haie bocagère : elle est faite d'espèces variées, assez espacées, choisies pour les fleurs qu'elles doivent porter presque toute l'année. C'est la haie décorative qui par définition ne sert à rien, ni à protéger

des cultures, ni à fournir du bois de chauffage, ni même de réservoir de biodiversité, elle n'est pas assez fournie pour cela. Mais convaincus par le discours de pure propagande qu'ils ont enregistré au musée, quantité d'heureux possesseurs de résidences secondaires plantent des haies libres pour se faire plaisir (c'est leur droit le plus strict) en se persuadant qu'ils contribuent ainsi au sauvetage de notre planète et à la perpétuation d'antiques traditions, ce qui est tout à fait faux.

Et les haies, les vraies haies traditionnelles, ne sont guère représentées dans nos musées, guère plus que les terrasses. Il vaut mieux, pour en voir, se promener dans la campagne, là où il en reste encore, que de pousser la porte d'un musée. Et là, dans des chemins creux normands, on est surpris par le caractère étouffant de haies hautes, bordées d'un fossé, et complètement opaques. C'est Maupassant, le normand, qui a le mieux décrit la sensation d'oppression que procure un paysage complètement envahi et fragmenté par des haies et la méfiance qui naît chez des gens qui ne savent jamais qu'est-ce qu'ils vont découvrir derrière la haie qui borne étroitement leur horizon. C'est l'étranger, le "horsain" qui guette là-bas derrière! Et cette humidité constante, et la boue, l'effroyable boue qui colle aux semelles des bottes, la boue qui envahit tous les fameux chemins creux pour peu qu'il pleuve, l'odeur aussi des déjections des bovins parqués entre les haies, l'odeur de fumier et de purin qui comme l'humidité envahit tout et colle aux vêtements, ce n'est pas dans les musées qu'on risque de les éprouver. Mais peut-être vaut-il mieux que les gens ne sachent pas trop ce qu'est vraiment le bocage normand car ils hésiteraient peut-être à acheter la pimpante ferme restaurée découverte au milieu de haies par un beau jour de juin, quand le soleil est assez haut et fort pour pénétrer le bocage!

Le discours sur les haies dont nous parlons est si répandu que c'est avec une grande surprise qu'en nous promenant nous avons découvert qu'une grande partie de la Saône et Loire et de l'Allier ont conservé leurs haies utilisées comme clôture des prairies dans lesquelles les agriculteurs élèvent des bovins de boucherie, essentiellement des charolais. Ces haies ont peu à voir avec les grandes haies touffues de Normandie : ce sont des haies basses taillées à environ un mètre de haut, mais assez impénétrables et certainement efficaces pour cantonner les bestiaux dans un certain espace. Depuis cinquante ans, le maillage de haies est certainement devenu plus lâche, la hauteur des haies a diminué et elles ne sont plus "plessées" (le plessage consiste à entrelacer les rameaux des plantes contiguës pour constituer un véritable mur végétal infranchissable). Pourquoi les haies résistent-elles mieux là que dans d'autres régions? C'est un mystère, mais il n'est pas douteux que ce soit lié à la viabilité d'une économie fondée sur l'élevage de charolais qui, depuis le dix-huitième siècle, est une spécialité de ces régions.

Soyons sérieux

Nous pourrions, après les restanques et les haies, parler des étangs, de l'irrigation et du drainage, de la disposition des labours sur les terrains pentus (dans le sens de la pente ou dans le sens perpendiculaire à la pente), de la taille de la vigne et des arbres fruitiers et de nombreuses autres manières de façonner un paysage.

Le paysage est la première chose que perçoivent les gens qui se promènent, tout le monde y est sensible. Les paysages français sont dans leur immense majorité le résultat de quelques millénaires d'occupation humaine qui ont façonné

la nature et consciemment ou non imprimé une forte marque : n'échappent à cette omniprésence de l'homme dans le paysage que quelques paysages de haute montagne et paysages marins. S'agissant du monde rural dont s'occupe l'AFMA, ce sont l'agriculture et l'élevage qui ont fait les paysages que nous voyons.

Le paysage rural et agricole doit avoir sa place, une place prépondérante, dans nos musées. Il ne l'a pas aujourd'hui, comme on peut s'en assurer en comparant le nombre de réponses à la question "paysage, musée" posée sur le net qui provient de musées des beaux-arts à celui des réponses émanant de musées d'agriculture. On constate un grand effort des musées de peinture pour mettre en valeur la peinture paysagère, en exposant souvent, non seulement des grands maîtres mais aussi des peintres locaux mineurs, ce qu'ils ne feraient sans doute pas si le paysage n'avait pas la faveur du public, ainsi que nous l'apprennent aussi les foules qui se pressent à Giverny ou à la moindre exposition d'impressionnistes et l'engouement pour les jardins.

QUEL PAYSAGE DANS NOS MUSÉES ?

Il y en a beaucoup, la variété des paysages français est extraordinaire et cette variété est un des grands charmes de notre pays qui fait aussi sa fortune touristique. Je pense évident que chaque musée doit s'attacher à montrer le paysage qui l'entoure, le paysage du terroir dans lequel il est situé et ancré.

Et chaque paysage a plusieurs visages, puisqu'il change au cours du temps et a en particulier beaucoup changé par rapport à celui qui prévalait avant les grandes transformations de l'agriculture de la deuxième moitié du vingtième siècle, celui dans lequel se déroulaient les activités agricoles d'il y a cinquante ou cent ans qu'évoquent les collections, essentiellement d'outils et de machines. Montrer le paysage, dans lequel nos ancêtres labouraient, semailent, fauchaient, glanaient, récoltaient, épandaient fumier ou engrais, est la même chose que reconstituer, ce que font la plupart des musées qui en ont, les ateliers des artisans des villages pour "mettre en scène" les outils du charron, du bourrelier, du sabotier et de bien d'autres. Montrer le paysage d'aujourd'hui, c'est aider à percevoir le changement qui est parfois catastrophique (la vallée de la Bièvre a simplement disparu !) mais le plus souvent moins catastrophique qu'on ne le croit et ne le dit : quatre-vingt pour cent de notre territoire au moins offre encore un paysage peu urbanisé, très rural et si bien entretenu qu'on a l'impression en le parcourant de se promener dans un parc spécialement conçu pour l'agrément du promeneur.

On peut encore distinguer entre les paysages, ceux qui sont remarquables ou dramatiques, ceux qui sont mentionnés dans les guides et affublés d'étoiles, ceux que traversent les routes bordées de vert sur les cartes Michelin et les autres qui sont plus nombreux que forment des reliefs plus mous et une mosaïque de champs entrecoupés de bosquets et piqués de quelques villages et fermes isolées, n'offrant aucune vue spectaculaire, ne portant pas de végétation insolite. Sans négliger les premiers qui attirent déjà le touriste qui va voir le cirque de Gavarnie dans les Pyrénées, la cascade du Hérisson en Franche Comté, ou le lac d'Issarlès sur les hauts plateaux du Velay, je pense que les musées devraient surtout s'attacher à montrer les autres, ceux que personne ne songe à aller voir sur la foi d'un guide ou d'une agence de voyage. A montrer la campagne, la campagne réelle et

non la campagne rêvée du citadin qui, excédé par le bruit, l'agitation et la pollution, dit : on serait quand même mieux à la campagne!

COMMENT MONTRER LE PAYSAGE ?

Il y a au moins un point sur lequel nos campagnes ont radicalement changé en cinquante ans : tas de fumier et fosses à purin ont disparu ainsi que les cabinets au fond de la cour. Nous sommes assez vieux pour nous souvenir de l'omniprésence du fumier et de son odeur, et du purin qui ruisselait sur les routes non goudronnées et parsemées de bouses de vaches. Les charrettes et les animaux de trait ont aussi disparu ainsi que les nombreux artisans qui peuplaient les villages.

Cela n'aurait pas plus de sens de remplir nos musées de fumier que de restituer dans le château de Versailles l'odeur qui régnait d'urine et de corps mal lavés puisque, tout grands du royaume qu'ils étaient, les courtisans ne se lavaient guère (parfois je rêve quand même que lors d'une manifestation quelconque, rassemblant pas mal de "beau monde", dans ce château prestigieux, on distille l'odeur qu'il avait sous Louis XIV et j'imagine la fuite éperdue des VIP asphyxiés !)

Mais il ne manque pas de gravures, peintures, photographies anciennes représentant aussi bien le fumier que les charrettes, les bergères que les forgerons, les glaneuses que les faucheurs. On trouve facilement des images représentant les fêtes foraines ou religieuses, les marchés aux bestiaux, les comices agricoles, les processions, le passage de la batteuse et de l'alambic, c'est-à-dire la vie du village et de ses habitants quand nos campagnes étaient un monde plein et non le désert qu'elles sont trop souvent devenues. Cette vie, et les laveuses qui papotent en battant leur linge au lavoir, les porteurs d'eau et les paroissiens endimanchés se rendant à la messe, les chasseurs partant en battue, tout cela fait partie indubitablement du paysage que seul des reproductions de vues anciennes peuvent tenter de restituer, mais peuvent le faire très bien.

Un des musées (doit-il être considéré comme un musée d'agriculture) qui m'a le plus frappé est un petit musée près d'Orbetello, tout à fait au sud de la Toscane : il y avait là une zone marécageuse à l'embouchure d'un petit fleuve qui a été asséchée (bonifiée, comme disent les Italiens) sous Mussolini vers 1936 ou 1937. Le musée présente par des cartes, des plans et des photos le travail, assez colossal, qui a fait gagner quelques milliers d'hectares, et c'est très intéressant. Mais ce qui est passionnant, émouvant, c'est la suite, ce qui s'est passé en 1960 : dans le cadre d'une grande réforme de l'agriculture, l'État italien a remis à un millier de couples de jeunes agriculteurs les clefs d'une maison prête à habiter au milieu de quelques hectares de terre à cultiver. Une salle du musée est entièrement remplie de photos de l'événement, en présence du ministre dont j'ai oublié le nom, mais qui fut un grand ministre. On sort de là bouleversé. A vrai dire, c'est aussi par la photo qu'un autre musée, italien aussi, m'a vraiment fait comprendre l'importance de la question agraire et le drame que vivent encore aujourd'hui à travers le monde des millions de paysans sans terre : c'est le musée de la métairie (en italien mezzadria) à Buonconvento, à 20 kilomètres au sud de Sienne. Dans les écuries de la ville, à la base des remparts qui l'entourent encore en partie, sont rassemblées des images très éloquents de la vie dans les grandes métairies, qui pour les ouvriers s'apparentait plus à une vie carcérale, une vie de camp de travail qu'à autre

chose. Les capi (les chefs) pris à la gorge par les exigences des propriétaires fonciers, gens de la ville, souvent nobles et vivant en d'opulents palais, n'avaient pas d'autre choix que de faire "suer le burnous" comme on dit en bon français et ils le faisaient sans ménagement!

Je dois mentionner que quelques musées de plein air parviennent, en remettant au travail des artisans traditionnels de nos campagnes, en mettant des draps dans les armoires et des images pieuses sur les murs, en cultivant jardins potagers et vergers à l'ancienne, à restituer l'atmosphère de villages anciens d'il y a une centaine d'années et arrivent même, en des occasions festives, à redonner l'impression du monde plein des campagnes avant le grand exode rural.

COMPRENDRE OU SENTIR ?

Les musées, dont l'intérêt pédagogique est souligné par tout le monde, agissent de deux façons sur leurs visiteurs et notamment les enfants des écoles et collèges : par la sensation, la puissance d'évocation et par la compréhension, les deux choses se complétant, on jouit mieux de ce que l'on comprend. Le paysage actuel, il faut d'abord le contempler, longuement, le questionner. Tant mieux pour les musées où il suffit de regarder par la fenêtre pour pouvoir voir le paysage de l'activité agricole que raconte le musée. Ceux qui n'ont pas cette chance peuvent donner à voir le paysage par des photos et aussi inciter à aller en divers points autour du musée d'où l'on a de la vue sur le paysage environnant.

Mais des cartes, des croquis aident à comprendre et donc à voir et à apprécier. On trouvera dans l'ouvrage "Comprendre un paysage", de Bernadette Lizet (longtemps membre de l'AFMA) et François de Ravignan, publié par l'INRA en 1987, un très bon guide à la compréhension du paysage et de son évolution et des exemples de cartes, croquis, simples dessins au trait qui permettent de souligner les diverses composantes d'un paysage. Je n'ai qu'un reproche à adresser à cet ouvrage, c'est son sous-titre "Guide pratique de recherche". Si son contenu est utile au chercheur (en géographie, en agronomie, en aménagement de territoire, en histoire rurale etc.), il est tout aussi utile au simple honnête homme qui ne cherche rien, et il est parfaitement lisible par tout un chacun. Et tous les conservateurs de musée peuvent s'en servir pour illustrer le paysage dans lequel les outils de leurs collections étaient utilisés comme celui qui entoure aujourd'hui le musée.

Maurice Nivat

Membre du Conseil d'administration de l'AFMA

BIBLIOGRAPHIE

Emilio Sereni : Histoire du paysage rural italien, Editions Julliard, Paris 1964

Jean Robert Pitte : histoire du paysage français, Tallandier, Paris, 1983

Bernadette Lizet & François de Ravignan : Comprendre un paysage, guide pratique de recherche, INRA, Paris 1985

Anne Fortier Kriegel : L'avenir des paysages français, Librairie Arthème Fayard, Paris 2005

Annie Antoine : Le paysage de l'historien, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2000

Philippe Blanchemanche : Bâtisseurs de paysages, Editions de la maison des sciences de l'homme, Paris 1990

Gabriel Rougerie & Nicolas Beroutchachvili : Géosystèmes et paysages, Armand Coli, Paris 1991

Michael Jakob : Le paysage, Editions In Folio, Gollion (Suisse) 2008

Maisons paysannes et systèmes agraires en France (XVe-XXe siècle)

INTRODUCTION.

L'orientation qui a guidé principalement l'ouvrage d'où est tiré cet article (Jean-René Trochet, *Les maisons paysannes en France et leur environnement, XVe-XXe siècles*, Paris, Créaphis, 2007), est la géographie historique. L'un des aspects de cette orientation est la prise en compte de l'environnement des maisons, au sens large : l'environnement immédiat, mais aussi le système agraire (les techniques d'exploitation, les modes de mise en valeur de l'espace, qui ont pu avoir des effets sur la conception de la maison).

L'acception de "maison paysanne" employée ci-dessous équivaudra au mot "ferme" ou "unité d'exploitation paysanne" en français courant. Cet accent mis sur la production nous a conduit à mettre en valeur les principales dispositions des bâtiments de l'unité d'exploitation, tels qu'on les rencontre ou les reconnaît encore dans les maisons paysannes en France. Ces dispositions étaient liées à des types de relations entre les 3 fonctions principales des maisons paysannes – logement des hommes, logement des animaux, logement des récoltes – dont l'importance respective a pu varier d'une région à une autre, d'une catégorie sociale à une autre, et au fil du temps, en fonction de circonstances diverses. La vaste période qui nous intéresse, qui va du XVe siècle au XXe siècle, a été largement conditionnée par les sources disponibles. C'est en effet à partir du XVe siècle que dans bon nombre de régions les sources commencent à être suffisantes pour avoir une idée de l'organisation des maisons. Notre période s'arrête avec les ruptures introduites par la "révolution agricole", qui commence dès la première moitié du XIXe siècle (techniques de labour, de récoltes, "fermes écoles" ou "bâtiments modèles" qui marquent une rupture sémantique avec ce qui précède), mais se poursuit durant une partie du XXe siècle (maintien d'"archaïsmes" divers au sein du monde rural, en particulier dans l'habitat). Mais ce choix ne signifie pas qu'on peut établir une continuité linéaire dans l'évolution des maisons durant tous ces siècles, ni que des types de maisons apparaissent à une certaine période pour se répandre de façon uniforme ensuite.

1 MAISONS AVEC GRANGE.

Au XXe siècle, l'on pouvait encore reconnaître en France une vaste zone où il existait des granges, et une autre vaste zone où il n'en existait pas. Dans le sens commun, le mot grange tend à désigner un bâtiment rural destiné à abriter tant les récoltes que le matériel agricole. Mais une autre signification correspond à l'usage du bâtiment dans les régions où il était répandu : 1. En dépit de son étymologie, du latin vulgaire *granica*, de *granum*, grain, grange ne désigne pas le lieu où on serre le grain, qui est le grenier, mais le volume où le bâtiment dans lequel on emmagasine les céréales en gerbes. 2. Dans de nombreuses régions, on donnait aussi le nom de grange à l'endroit où l'on stockait la réserve de foin ou de fourrage. C'était assez souvent le même édifice que le précédent. 3. Le mot possède aussi ou a possédé un troisième sens : du milieu du Moyen Âge au début des Temps modernes, la *grangia* a désigné un type d'exploitation rurale dont l'édifice d'emmagasinage des récoltes était le principal bâtiment d'exploitation, et même le plus grand bâtiment de l'ensemble, ce qui montre bien l'importance de la grange et de ce qu'elle contenait dans ce type d'exploitation (fig. 1). Pourquoi ces 2 zones, et à quelles différences cette opposition était-elle liée ?

Dans la zone avec grange, l'existence de celle-ci était liée à des pratiques et techniques agricoles qu'on peut caractériser de la façon suivante : 1. une fois la moisson achevée, les céréales étaient mises en gerbes et celles-ci étaient rentrées dans la grange. Le volume de celle-ci pouvait évidemment varier, mais elle devait être dans tous les cas un édifice de bonnes dimensions. 2. Le battage (séparation de la paille et du grain) était effectué plusieurs semaines ou plusieurs mois après la moisson, et il fut longtemps pratiqué à l'intérieur, au fléau. La grange devait donc comporter obligatoirement un espace pour cette activité : une aire à battre, ou aire de grange. De plus, une fois le battage terminé, l'on continuait le plus souvent à stocker la paille dans la grange, à côté des véhicules et autres instruments, et avec une partie du

fourrage. La localisation idéale de l'aire de grange était à proximité de la porte. Cette pratique va commencer à disparaître principalement à partir du XIXe siècle, avec la mécanisation des opérations de battage (trépineuse, batteuse et locomobile).

On peut distinguer plusieurs grandes dispositions au sein

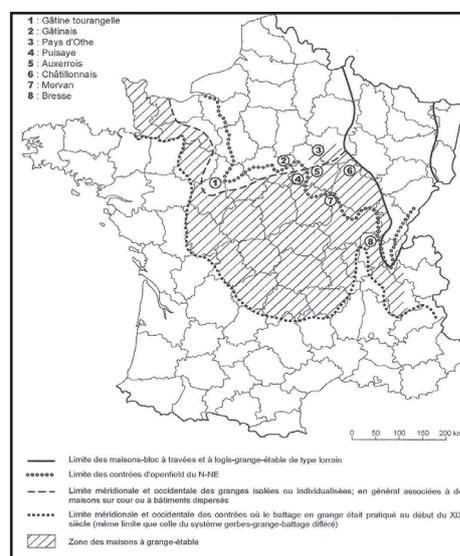


Fig. 1
Maisons paysannes et techniques de battage en France, avant la généralisation du battage mécanique (seconde moitié du XIXe siècle).

de la zone des maisons avec grange. 1. D'un côté des maisons dans lesquelles les granges sont isolées ou individualisées (fig. 2) ; de l'autre des maisons dans lesquelles la grange forme un seul ensemble avec le logis des hommes et celui des animaux ; enfin des maisons dans lesquelles la grange et l'étable ne forment qu'un seul bloc. 2. Ces dispositions sont associées aussi à des modes d'organisation différents des maisons paysannes : les maisons à granges isolées, individualisées et à grange-étable sont en général associées à des maisons à cour ; les maisons dans lesquelles la grange

forme un seul ensemble avec le logis des hommes et celui des animaux à des maisons sans cour (maisons-blocs). 3. Cette disposition et cette organisation recouvrent aussi dans l'ensemble des contrées différentes (fig. 1).

11 Maisons à cour.

Avec grange/ cour fermée.

Un point commun entre les contrées où l'on trouvait cette disposition : la céréaliculture continue (assolement triennal) était exclusive, et les animaux étaient nourris principalement à partir des champs (avoine pour les chevaux).



Fig.2 Granges de la ferme de l'écomusée de Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne).

En Picardie, les fermes des petits ou moyens exploitants étaient le plus souvent rassemblées dans des villages aux maisons agglomérées, et la grange était installée dans le bâtiment sur rue (fig. 3) : "Pendant les moissons, les charrettes étaient déchargées depuis la rue grâce au portillon, ou, lorsqu'elles pouvaient prendre le virage, dans la charreterie,

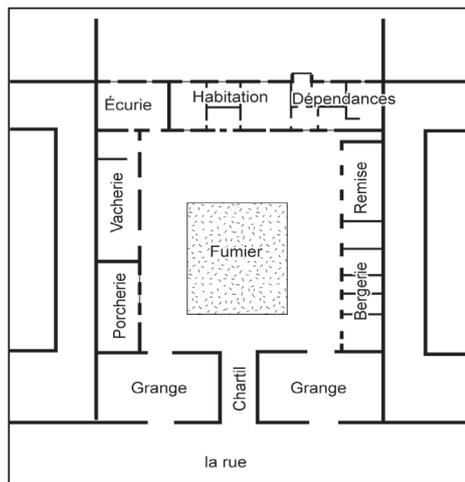


Fig. 3 "Plan-type de la ferme picarde traditionnelle" (d'après Paul Dufournet, Itinéraire en architecture rurale. Amiénois, Artois, Boulonnais, Ponthieu (1933-1948), Abbeville, Paillart, 1991, p. 43.

qui permettait un déchargement à couvert" (Dufournet). La rue jouait donc un rôle dans le fonctionnement de l'unité d'exploitation, qu'on retrouvait aussi dans la présence d'une ou plusieurs mares collectives, dont les fermes étaient dépourvues. C'est la disposition qu'on trouvait au XXe siècle.

Dans les grandes fermes d'**Île-de-France**, la disposition était différente : le portail d'entrée de la grange ne se confondait pas avec celui de la ferme, et la première était disposée dans un endroit de la cour qui pouvait varier. Le char devait donc traverser une partie de la cour pour l'emmagasinement des récoltes. Contrairement à la Picardie aussi, les animaux

étaient nourris davantage dans la ferme qu'à l'extérieur : la mare était individuelle, et contrairement à la Picardie, il n'y avait pas de pâture située derrière la maison. Ici, l'espace extérieur (la rue) ne jouait pas grand rôle dans l'organisation de la ferme.

En **Champagne du Nord**, la grange était assez systématiquement située au fond de la cour, et le logis donnait sur rue : "La grange est nettement perçue comme un genre particulier d'édifices, non seulement à cause de ses vastes dimensions, de ses formes architecturales et de ses fonctions de stockage du foin et des céréales, mais surtout en raison de son caractère souvent isolé des autres bâtiments (Royer).

Avec grange-étable/ cour ouverte.

Au sud des contrées précédentes, l'on trouvait une zone "en écharpe", dans laquelle la grange et l'étable ne formaient en général qu'un seul bâtiment (fig. 1). Cette zone correspondait à des contrées où les gros animaux de la ferme étaient nourris moins par le foin ou le fourrage de la grange-étable que par le pâturage une partie de l'année sur des espaces spécifiquement destinés aux animaux. Il existait une certaine correspondance entre les contrées où les bovins étaient les principaux animaux de trait, et donc les principaux gros animaux de la ferme, et la zone des granges-étables. A l'inverse, les régions où la grange était un bâtiment isolé ou individualisé étaient principalement des régions où les chevaux étaient les principaux animaux de trait (fig. 4). Le foin devient moins utile parce que les bœufs sont nourris en partie par les espaces extérieurs (il existe en particulier une pâture à proximité immédiate de la ferme), et parallèlement, la litière devient moins utile aussi puisque l'engrais est assuré par le système de culture qui alterne des périodes de culture et de non-culture. Un seul édifice pour abriter l'étable et la grange suffit donc. En outre, le fait que la cour soit ouverte, et non plus fermée dans ces contrées, traduit une autre relation entre la ferme et l'espace environnant : les animaux peuvent notamment accéder à la pâture de proximité, tandis que dans les fermes à cour fermée, la nourriture des animaux est produite à l'intérieur.

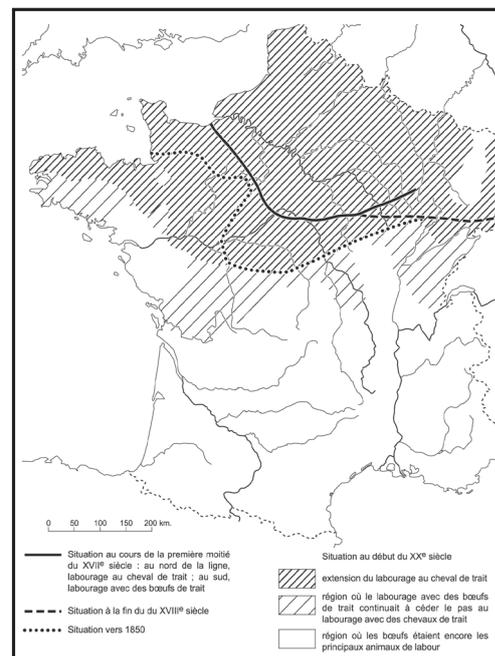


Fig.4 Le recul du labourage avec des boeufs de trait, du XVIIe au XXe siècle.

12 Maisons-bloc.

En général, le logis, la grange et le local à cheptel (écurie, étable) ne forment qu'un seul bâtiment (fig. 5). L'on trouve cette disposition dans les zones de granges et de granges-étables, où elle caractérise surtout les petites et moyennes unités d'exploitation. Dans les premières, elles forment parfois le type majoritaire de maisons paysannes (fig. 1) : leur volume peut alors parfois atteindre des dimensions impressionnantes, elles peuvent donc abriter de grandes unités d'exploitation, et elles étaient destinées à s'intégrer dans des villages-rues.

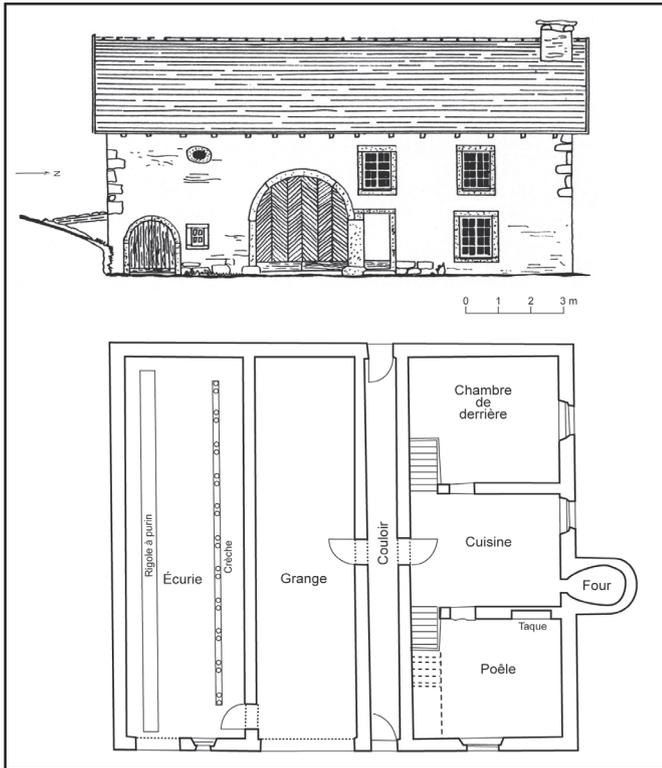


Fig. 5 : Maison des Vosges gréseuses, en 1943 (d'après enquête EAR, musée national des Arts et traditions populaires).

13. La grange : origines et développement.

1. Les plus anciennes granges conservées sont des édifices d'origine monastique, comme la grange de Vaulerent (Val d'Oise), qui date des XIIe-XIIIe siècles. Ils sont le plus souvent de plan basilical, et la charpente est appuyée sur des éléments verticaux (poteaux ou plus rarement piles ou arcades) qui divisent l'ensemble en 3 travées longitudinales. Il est encore difficile de dire si ce type d'édifices, souvent monumental, a pu inspirer les constructions paysannes ultérieures (la grange de Vaulerent mesure 1656 m² de surface extérieure). De nombreuses fermes possèdent toutefois des granges de plan basilical, ce qui indique que le modèle s'est étendu socialement, quelles qu'en furent les causes exactes. 2. Vers la fin du Moyen Âge (cela reste toutefois à confirmer), au moins dans certaines régions comme le Soissonnais et l'Île-de-France, l'architecture et l'organisation des granges se modifient. Les bâtiments deviennent plus petits (en partie parce que plusieurs bâtiments de stockage apparaissent), et ils changent de forme : ils sont ouverts le plus souvent en mur gouttereau, qui deviennent donc plus hauts, et la charpente prend désormais appui sur la partie supérieure

des murs gouttereaux. Dans la plupart des cas aussi, des combles planchés vont apparaître (ils sont souvent absents dans les granges de plan basilical). Cette évolution ne sera cependant pas générale, mais elle va favoriser dans certaines régions une évolution de l'organisation des unités d'exploitation vers la cour fermée. En outre, dans certaines régions (Picardie, Champagne) où la grange forme l'un des côtés de la cour, et où les maisons sont groupées dans des villages, la grange à ouverture en mur gouttereau est indispensable.

2. MAISONS SANS GRANGE.

Les raisons de l'absence de la grange.

Le battage avait lieu immédiatement après la moisson et à l'extérieur. Il n'était donc pas nécessaire de disposer d'un édifice ou d'une partie d'édifice destiné à stocker des gerbes entassées durant plusieurs semaines ou plusieurs mois. Les maisons sont très variées : elles ont en commun que les espaces extérieurs interviennent davantage dans le fonctionnement de l'unité d'exploitation que dans le cas précédent, et par conséquent que celle-ci soit souvent plus petite.

21. Maisons en hauteur.

C'est une maison qui comprend au moins deux niveaux, dont un niveau d'habitation situé à l'étage (fig. 6). Le nombre d'étages peut être plus important. En France, ces maisons sont le plus souvent associées aux villages concentrés de la bordure méditerranéenne, mais on les trouve aussi plus au nord et plus à l'ouest, et en Corse. C'est aussi pourquoi elles sont probablement aujourd'hui les mieux connues en France : beaucoup de ces villages apparaissent entre le Xe et le XIIIe siècle, certains ont fait l'objet de fouilles archéologiques remarquées depuis une

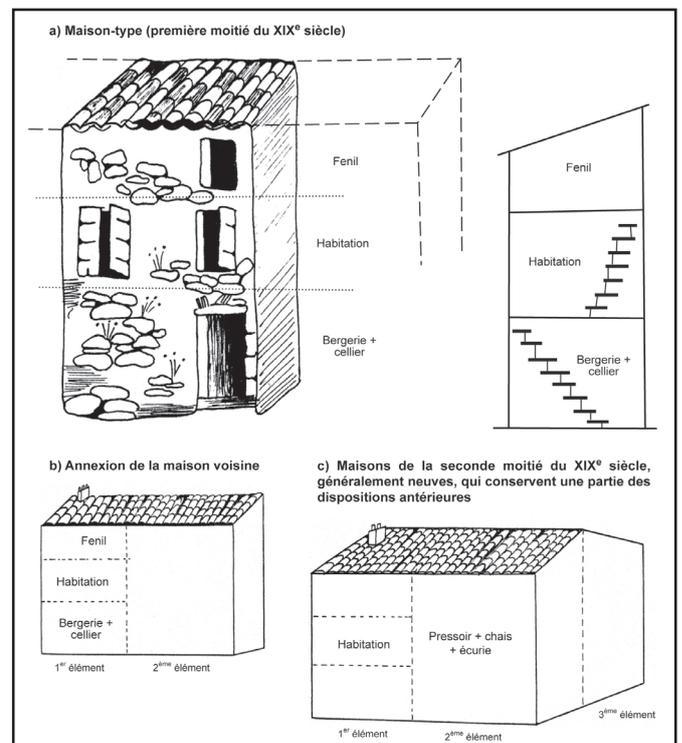


Fig. 6 : L'évolution de la maison à Cucugnan (Aude) au XIXe siècle (d'après Lucien Lopez, *La maison rurale dans les Corbières*, thèse Paris-Sorbonne, 1971, p. 86 et 123).

quarantaine d'années (villages abandonnés), et les maisons en représentent un élément essentiel. On considère que dès le XIV^e siècle, dans une bonne partie du bas-Languedoc, la maison à étage est bien devenue "le modèle de base de la société villageoise" (A. Durand).

La montée en hauteur des maisons a en partie répondu à la nécessité de grouper le plus grand nombre de maisons dans les villages, de fondation seigneuriale. Mais l'allure quasi-urbaine du village s'explique en partie par le caractère particulier des techniques agricoles : le dépiquage des céréales avait lieu sur des aires à battre collectives, en général situées à la périphérie des villages, ce qui dispensait chaque maison d'en posséder une. Les animaux, en nombre souvent assez réduit, étaient logés en-dessous des hommes. Pour compenser la faiblesse de la production d'engrais dans la ferme, l'on utilisait les rues pour en fabriquer. Pazzis (1808) : "Dans les villages, dans quelques villes même, on ne marche que sur le fumier : les maisons ne sont entourées que de fumier (...) Des miasmes délétères, très dangereux en certains temps, et à raison des ingrédients avec lesquels on imagine de faire du fumier, entourent et remplissent les maisons du peuple (...)". Les végétaux provenaient de la "colline", des espaces incultes périphériques. Autre élément : les maisons pouvaient faire partie de l'enceinte des villages. Dans le Quercy, au XV^e siècle, le seigneur précise que le quatrième côté de la maison "devait être bâti à chaux et à sable, et non en pierre sèche", et dans le même pays, en 1457, le constructeur d'une maison ne devra pas "ouvrir de fenêtres sur la face extérieure mais seulement des archères". La figure 6 montre un type d'évolution de la maison entre le début et la fin du XIX^e siècle.

22. Maisons sans étage.

On les trouve surtout sur la façade atlantique, de la Bretagne méridionale jusqu'aux pays de la Charente, où elles appartiennent le plus souvent à un ensemble de bâtiments à cour ouverte. La disposition est en apparence l'inverse de

pas de réserve de foin ou de fourrage au-dessus des étables : le foin était régulièrement amené aux étables depuis des meules installées dans un coin de la cour. Autre particularité : la construction de bâtiments à usage d'étables et de fenil au XIX^e siècle, en relation avec une spécialisation vers l'élevage bovin. Dans bon nombre de cas, l'édifice reste un édifice de stockage bas (granges médiévales à plan basilical).

Une autre contrée où l'on conserva tardivement les récoltes "à terre" est la Bretagne occidentale. Dans la plus grande partie du Léon (Finistère-Nord) au début du XX^e siècle, les maisons les plus modestes n'avaient souvent ni grenier ni fenil. Il s'agissait souvent de maisons à couverture en vaisseau, le grain était en général conservé dans des coffres, et le fourrage était souvent stocké en meules extérieures. A Saint-Méen (Finistère Nord), en 1866, 97 demeures ne comportaient qu'un rez-de-chaussée et 34 un étage. La proportion s'était retournée en 1896. Tout cela soulève le problème de l'apparition de l'étage dans les maisons paysannes, mais aussi, plus généralement, des transformations intervenues dans les maisons paysannes avant le lancement des enquêtes ethnographiques, à partir de la fin du XIX^e siècle.

Jean René Trochet

Professeur de géographie à l'université de Paris-Sorbonne

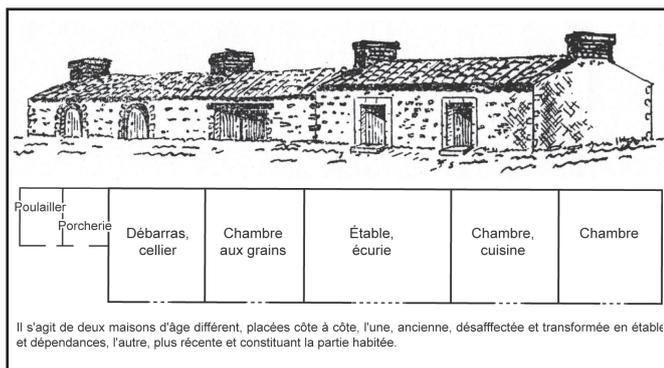


Fig. 7 : Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée), Villaron : maison sans étage vers 1960, à la tête d'une exploitation de 9 ha (d'après Abel Bouhier, "Les types de maisons à usage agricole sur la façade maritime du Sud-Ouest vendéen", *Noréis*, 16, 1957, p. 455-468.

celle des maisons de la bordure méditerranéenne, puisque les fonctions s'étalent au sol (fig.7). Le stockage des grains était effectué en rez-de-chaussée (grenier à pied). Dans de nombreux cas, le foin était conservé en meules extérieures, avec un dispositif pour préserver la construction des pluies, et l'isoler du sol, ou il était installé dans des édifices à armature végétale, les loges. En 1943, à Marans (Charente-Maritime), une unité d'exploitation de 76 ha ne comportait

L'enfant et son paysage

Ma profession ? Depuis 1997, professeur de classe promenade ! Je ne plaisante pas ! D'école buissonnière si vous préférez. Je voyais à cette époque, d'un côté les "vieux qui savaient" mourir

A l'issue de la soutenance d'une thèse de doctorat traitant de l'apparition de la microtoponymie en relation avec l'histoire du territoire, j'ai décidé d'aller d'école rurale en école rurale pour apprendre aux enfants à découvrir leur propre territoire. Sur l'année entière, voire deux ans, j'accompagne

les classes sur les chemins, hors des chemins, dans la moindre ruelle, le long des ruisseaux... de leur propre village. Je les incite également à chercher seuls et surtout à aller à la rencontre de "ceux qui savent", de plus en plus rares.

J'ai grandi à une époque (pas si lointaine) où au moindre rayon de soleil le maître d'école, titillé par une envie de sortir, pouvait décider, sans formalité : "Aujourd'hui, classe promenade !" Pas besoin de déclaration officielle, d'un accompagnateur pour sept enfants, nous étions tous plus ou moins bien chaussés. Au fil des occasions, nous allions à la découverte du pistil et des étamines des boutons d'or, de leur pollen "t'aimes le beurre ?", du hérisson de la voie romaine sur un chemin rural, des têtards, du chêne et des glands qui servaient à nos bricolages hivernaux... C'était ainsi et cela se faisait tout naturellement.

Responsabilité, lourdeurs administratives, attrait pour des disciplines urbaines voraces en temps (ce qu'on appelle pompeusement "la culture", comme si celle de la campagne ne comptait pas) ont eu raison de la classe promenade.

Parallèlement, même dans les campagnes les plus reculées, le mode de vie des familles s'est peu à peu urbanisé. Cette urbanisation a d'abord touché les parents.

Quand j'ai commencé à intervenir dans les écoles en 1997, les enfants n'apprenaient déjà plus rien de leurs parents à propos de leur territoire. Mais, avec leurs grands-parents, ils allaient encore "aux lapins", au jardin, chez l'arrière grand-mère qui n'avait pas la télé et qui racontait des histoires. D'année en année, j'ai vu les choses évoluer, les enfants ont commencé à croire que les fraises poussaient sur des arbres, à ne pas connaître la rhubarbe, des mots comme fossé, piquet...

Quinze ans plus tard, les grands-parents n'ont plus de lapins, emmènent leurs petits enfants au fast-food ou au parc d'attraction, leur offrent des jeux vidéo, les arrières grands-mères ont la télé et parlent de "Questions pour un champion". Dans bien des classes, aucun enfant ne connaît plus la différence entre la paille et le foin, un pré et un champ, même quand certains parents sont agriculteurs. Tout groupe d'arbres est une forêt (les mots haie, verger, buisson, bosquet ont disparu du vocabulaire, et donc des esprits), tout arbre est un chêne ou un sapin, même quand on se trouve face à un verger en fleurs. Ce qui était une évidence il y a quelques décennies est devenu une exception !

Je ne vous parle pas ici d'enfants des cités, mais d'enfants scolarisés dans des villages de quelques centaines d'habitants et venant pour beaucoup de villages de moins de cent habitants. Ni d'une région industrielle : nous sommes à l'est de la Haute-Marne, et même dans le sud-est pour la majorité des écoles avec lesquelles j'ai travaillé. Région agricole s'il en est.

Même s'il existe des nuances d'un secteur à l'autre, il ne reste, dans le meilleur des cas, pas plus d'un enfant par classe, voire par école, ayant une pratique régulière du territoire et un minimum de vocabulaire. Souvent ce sont des enfants en échec scolaire et peu attirés par les jeux vidéo, qui emboîtent volontiers le pas à qui veut bien les entraîner sur le terrain, ou des enfants dont les parents font des promenades.

En 1997, la télévision accaparait l'essentiel du temps des enfants, les coupait de la réalité, mais ils y glanaient un peu de vocabulaire et quelques notions, ils jouaient rarement aux jeux vidéo en voiture. Les enfants de l'ère informatique n'ont même plus cela. Il a fallu, au fil des années, adapter le contenu des interventions à la débandade des acquis de base. Quand le vocabulaire primordial n'est plus là, le travail devient lourd, lent, il faut revoir tous les objectifs. Finies les séquences où on commençait d'emblée sur une analyse relativement poussée de l'histoire d'un territoire, où les choses avançaient vite. Il faut construire les fondations, de promenade en promenade imprégner l'enfant d'un territoire qu'il ne connaît absolument plus, nommer et ancrer les mots de base, avant de poursuivre...

Les enfants viennent presque tous à l'école en voiture ou en bus, même s'ils n'habitent qu'à quelques centaines de mètres de l'école; il n'est pas rare de les voir pianoter sur un jeu vidéo à l'arrière. Souvent, ils ne prêtent pas même attention aux éléments structurants du paysage pendant leur trajet, tels ces enfants qui traversent quotidiennement en bus scolaire la Marne à 120 kilomètres de sa source (déjà large !), un canal avec une écluse proche du pont, une voie de chemin de fer passagère, avec passage à niveau (ce qui sous-entend des arrêts pour les trains) et n'ont jamais rien remarqué de tout cela !

VIVRE LE TERRITOIRE AVEC SON CORPS.

Les élèves des écoles primaires n'ont plus aucune notion de la topographie, des distances, notions qu'on devra travailler au corps, en marchant. Eh oui, ça grimpe pour venir à l'école ! Ou encore, c'est loin du lotissement. Depuis l'emplacement de l'ancien château fort, on voit très loin, c'est une bonne place pour un château fort !

Il est impératif pour comprendre son village et son territoire de passer par cette approche physique : les côtes dures à monter, raides à descendre, la terre qui colle, les pieds mouillés dans la prairie, les distances, le froid ou la chaleur, la pluie, la neige, les vents, la lenteur à laquelle la maigre fontaine remplit un seau... C'est elle qui permettra de comprendre pourquoi l'école, l'église, la mairie étaient le plus



Observation du panorama, Neuilly-l'Évêque (52)

souvent au centre, pourquoi le vieux village s'est implanté loin du ruisseau..., et de comprendre les mutations récentes (pourquoi on a remplacé les fontaines par des robinets...), leurs erreurs (le lotissement inondable...)

Certains en bavent, soufflent, ont mal aux pieds, ne savent plus marcher, encore moins sur un sol irrégulier, se trempent systématiquement les pieds, incapables de déceler une mouillère ou de trouver comment on peut la contourner, laissent inévitablement un bout d'anorak dans les fils barbelés, mais c'est aussi une école.

Combien de pas faisaient ceux qui, jadis, allaient de champ en champ derrière leur charrue, dans la terre cahoteuse, les enfants qui venaient à pied à l'école depuis les écarts, sur des chemins défoncés ou à travers prés, ceux qui allaient garder les vaches à l'orée du bois ?

Le paysage, ce n'est pas juste quelque chose qu'on voit, c'est quelque chose qu'on vit, avec tous ses sens, et même le sixième et les autres. Ça n'a pas seulement trois dimensions. Encore moins deux, comme certains osent parfois l'analyser, même dans des thèses prétendues très sérieuses ! Quand le paysage sent la menthe et le bec de grue, je sais que je vais bientôt barboter. Quand le vent se pose et que tout devient silence, je sais que j'arrive près de cette source miraculeuse, où jamais ni vent, ni bruit ne parviennent, où le temps semble arrêté, sans que rien de rationnel ne l'explique. Ou que je viens de franchir ce point entre plateau et vallée, où la fureur de la bise passe par-dessus les têtes...

Pour comprendre le paysage, il faut savoir le vivre. Pour vivre le paysage, il faut avoir perdu au moins une fois ses bottes sur la berge du ruisseau, happées par les boues mouvantes, goûté l'âpreté des prunelles avant la gelée, vu des lutins devant une cabane abandonnée, bu l'eau d'une source, maraudé une pomme venue d'antan, sommeillé sous un arbre majestueux, rejoint l'école couronnés de lierre, écouté les cascades, si petites soient-elles, le vent, les feuilles, les oiseaux et le chant des insectes, senti l'approche de la forêt au parfum de l'humus, grelotté sur le site de l'ancien moulin à vent...

Mais aussi écouté le martèlement des pilons, le bruit de la route, senti l'odeur âcre de la fonderie, celle de la porcherie, qui

nous permettent de comprendre leur mise à l'écart, entrevu, par le carreau cassé d'un bâtiment du XIXe siècle, ces hommes trimant encore dans la fournaise des creusets... Parce que tous les territoires ne sont pas uniquement bucoliques.

Même si dans les méthodes, on ne parle pas assez de tout cela (parce que ça se fait "tout seul", à l'occasion, quand on est saisi, sans qu'on l'ait programmé), on ne doit pas l'oublier.

A L'ÉCOLE DU RUISSEAU : POSER LE CANEVAS

De la cohérence du paysage

La topographie observée, sentie dans son corps quand on doit monter péniblement, ou freiner son pas dans la descente, conduit presque inévitablement à l'hydrographie.

"Pourquoi y a-t-il un trou ?" (La vallée) Les réponses fusent : "C'est les taupes (variante les chiens) qui ont creusé.", "C'est les pelleteuses. -T'es nul, les pelleteuses ça n'existait pas, c'est les dinosaures !"

Dernière perle en date, dans une vallée dont le dénivelé est d'environ cent mètres : "On a construit des maisons et on a mis des choses lourdes dedans, alors ça s'est effondré !"

Quand toutes les pistes sont épuisées et discutées par le groupe, on amène les enfants à se poser la question : "Qu'est-ce qui, dans la nature, peut creuser ?", à observer à leurs pieds, dans le paysage. Aiguillés, ils arrivent lentement à l'eau, puis au ruisseau, la démarche est longue, et chaque proposition doit être analysée par le groupe. Mais quand un enfant trouve la solution, parfois grâce aux pistes lancées par d'autres, chacun y voit rapidement l'évidence.

C'est le ruisseau, souvent tout petit, si petit qu'on ne le voit même pas entre les deux rangs d'aulnes et de saules qui le bordent au fond de la vallée, c'est lui qui de jour en jour pendant des millions d'années a creusé cet énorme trou.

Où coule-t-il ? Tout au fond, mais quand on fait la coupe en classe, après plusieurs sorties, certains le dessinent à flanc de coteau, voire au bord du plateau. Et dans quel sens coule-t-il ? Pas facile à deviner de loin ? Comment s'aider ? Pourquoi ? Là encore les choses ne sont pas faciles. La première réponse est toujours : "Par là, parce que le vent vient de là." Je réponds naïvement : "Alors quand le vent souffle dans l'autre sens, le ruisseau coule dans l'autre sens ?" L'absurdité est évidente, c'est ainsi que doit avancer la démarche.

Je finis par poser la main à plat, si possible avec un peu d'eau au fond. "Que faut-il que je direction de ma manche : "Comme ça ? - Non, tu vas mouiller ta manche, comme ça !" Reste à trouver le mot pente, à constater que les gouttes posées au fond de ma main tarissent vite et à se demander ce qu'il faut en plus : une source. Ici, elles ne sont jamais loin. Dans quel sens faut-il aller pour la trouver ? On y va ! On aborde in situ, la force de l'eau, matérialisée par une course de bâtons, qui engendre l'érosion qu'on voit sur les berges ou le moindre chemin, et qui est aussi capable de faire tourner les moulins qu'on recherchera, et la petite roue à aubes que j'apporte.

Le moindre ruisseau, c'est aussi les méandres, les berges sapées, les affluents, les confluent, l'amont, l'aval, la rive gauche, la rive droite, la végétation, les bestioles, ou parfois plus aucune à cause de la pollution, les ponts, les gués, les lavoirs... Sur le territoire d'une école, un petit ruisseau est bien plus précieux qu'une grande rivière : pas de risque pour les enfants, pas de crainte pour les accompagnateurs. On découvre à son échelle, celle du petit enfant qu'on est, et on apprend de confluent en confluent, que les petits ruisseaux font les grandes rivières.



A la recherche des sources, Neuilly-l'Évêque (52)

À l'issue de chaque séance de travail dans le village de l'école, chaque enfant des autres villages du groupement scolaire est amené à chercher dans son propre territoire, ceux du village de l'école à approfondir la recherche. Le premier pas concerne le relief, ou du moins la perception que l'enfant en a, les ruisseaux, les éléments structurants (routes, canaux, voies de chemin de fer...)

Même quand ils habitent sur le plus plat des plateaux ou dans un village entièrement en forte pente, les enfants sont souvent incapables de dessiner le relief de leur village, il faut qu'ils soient retournés chez eux, aient observé, pour en prendre conscience. Il faut parfois qu'on insiste, en leur demandant comment c'est en vélo...

Que le dénivelé entre le haut et le bas du village soit de quelques mètres ou de cent mètres, ils dessinent souvent la même coupe. Car même dans le plus plat des villages, on



On découvre que les murs sont en fait un ancien rempart. Fayl-Billot (52)

trouve quand même une rue du Bas et une rue du Haut ! À chacun ses côtes ! La comparaison (les bus scolaires vont de village en village, les enfants ont de la famille dans les villages voisins) et le dessin au tableau sont alors importants.

Le plan complète la coupe. Nommer et situer les ruisseaux, les principaux éléments du relief, les voies, permet aux enfants d'acquérir des notions telles que la notion de bassin, d'exposition... Les enfants ne connaissent plus que rarement le nom de leurs ruisseaux, encore moins celui des buttes, voire celui de leur village ou de leur famille en maternelle. En nommant les lieux, ils feront des liens : tous les enfants de la classe ont le même ruisseau, d'ailleurs le bus le suit, ou l'un de ses affluents, le ruisseau qui passe dans le village des grands-parents est le même que celui de leur village, ou la colline la même, mais sur deux versants opposés... L'espace naturel deviendra cohérent. Là encore, ils devront refaire le trajet mentalement à partir de l'école pour situer les éléments au tableau village par village. On passe d'abord où ? Pas facile!

Et même là où le paysage semble le moins cohérent, là où le ruisseau s'engouffre dans le karst, pour renaître sous la falaise, là où les failles ont tout bouleversé et où, cette fois, c'est au pied d'une falaise que la vallée s'interrompt et l'eau se perd, entrant dans la faille, là où les cirques ne sont pas de sources, mais de pertes, les enfants le comprendront sans peine, sur place puis avec de simples croquis esquissés au tableau, comme un conte qu'on raconte au fur et à mesure qu'on le dessine.

DE LA LOGIQUE, DE LA CHRONOLOGIE ET DE LA FONCTION

L'étape suivante est celle de la logique et de la chronologie. Même si toutes deux existent dans les espaces naturels, elles sont plus flagrantes encore quand l'homme a modelé le territoire. On peut résumer la démarche en deux questions (suivies ici de réponses apportées par des élèves). Elles ne sont pas valables partout, mais montent l'esprit à suivre.

"Pourquoi la rivière, le canal, la grande route et la voie de chemin de fer suivent-ils le même axe?" "Parce qu'il y a des villages, ils passent par les villages."

"Qui du canal ou de la rivière est le plus ancien?" "Le canal, il est plus gros."

La démarche reste la même que pour le creusement de la vallée : discussion des propositions par le groupe, questions bien orientées quand le débat patine. Avec encore et toujours des références au monde des enfants : "Comment est la route qui va à Maizières?" (Une route en lacets menant à un village perché où rien de tout cela ne passe.) "Que fait le train en jouet quand on veut lui faire prendre des virages trop serrés?" Juste une petite phrase sans réponse, presque hors sujet, qui débloque les esprits. Eh oui, il en faudrait des écluses pour faire monter le canal là-haut. On arrive lentement à la rivière, encore elle, qui a creusé la vallée, bien pratique pour circuler sans avoir à monter et descendre sans cesse, ou à autre chose, selon les lieux.

Cette démarche s'applique à toutes les échelles : rares sont les éléments qui sont présents "pour faire beau". Ce que l'homme a fait a (ou a eu) une fonction, que ce soit la route, les ados des champs, les terrasses reconquises par la forêt,

les croix de chemins ou les puits. Ce n'est qu'en comprenant cette fonction qu'on comprend bien un territoire. Or ceux qui sont capables d'expliquer ce à quoi servaient les éléments anciens sont de plus en plus rares.

Certains éléments du paysage perdent toute fonction, pour d'autres, les fonctions changent. Selon les rares enfants capables de répondre à la question, une carrière "c'est où on balance des vieux pneus et des vieilles bagnoles", "où on fait du quad", un puits, "c'est pour mettre des fleurs". Nos paysages sont fortement marqués par une somme de fonctions passées présentes et en devenir. On a trop tendance à l'oublier, à une époque où on souhaiterait ne les destiner qu'à une fonction purement touristique, c'est-à-dire une esthétique et non à une pratique. (Dans certaines régions les fonctions touristiques vont-elles même à l'encontre de l'esthétique !)

Et la fonction change ! Trop vite sans doute depuis plus d'un demi-siècle. Les carrières deviennent des décharges, les vitrines des anciens commerces du village, les baies vitrées de salles de séjour. Et même là où la fonction reste, là où les champs sont encore des champs, les techniques ont tellement évolué que les surfaces ont suivi, les anciens repères ont disparu... Le paysage est plus que la géologie et la somme de ses fonctions passées et présentes, c'est aussi le reflet de techniques, de mentalités, d'influences. Quand les techniques, les mentalités, les influences s'universalisent, quand les méthodes deviennent expéditives, le paysage finit rapidement par ne plus devenir que sa géologie et le reflet d'une fonctionnalité sans vraies racines. Sa géologie. Elle-même souffre aussi : carrières monstrueuses rasant des buttes entières, vallons rebouchés, ruisseaux enterrés, coteaux créés de toutes pièces pour un vignoble de luxe...

J'arrive dans certains villages en me disant : "Cette année, ça va être dur", mais partout on trouve. D'anciennes fermes pas encore transformées en résidence au crépi rose Provence, aux volets bleu Ile de Ré, la distribution des anciennes fonctions se devine encore : abriter les hommes, le matériel, le bétail, le fourrage ; dans le labour uniforme des champs de soixante hectares, la marque de l'ancien ruisseau désormais souterrain, celle d'un chemin oublié. L'enfant découvre que même là où on croit ne plus rien avoir, ne plus rien voir, le passé a su laisser sa trace. Parfois ce n'est qu'un éphémère filet de brume. Il faut que l'enfant apprenne à voir au-delà du banalisé. Et même si c'est difficile, avec quelques clefs, ils le font vite et bien : microreliefs, traces sombres dans le sol, indices végétaux... sont les éléments d'un jeu de "cherchez l'erreur" et n'ont bientôt plus de secrets pour eux.

Il faut que l'enfant apprenne à comprendre que ce qui est d'ici est beau, a ses racines et sa raison d'être, fait l'âme du paysage : la couleur de la pierre, même si ce n'est pas celle des magazines de décoration, les formes...

On cherche alors à comprendre pourquoi. Pourquoi les choses ont tant changé, parce que la façon de vivre a changé. Pourquoi et comment la façon de vivre a-t-elle changé?

BIEN PLUS QU'UN PAYSAGE

Le paysage devient alors bien plus qu'un paysage, c'est une école dans laquelle on apprend à comprendre la cohérence, le lien logique, l'incohérence et l'illogique parfois aussi, l'importance la fonction, les moteurs de l'évolution, où on



De retour au village, Neuilly-l'Évêque (52)

apprend à observer, à attendre, à considérer le moindre indice, à écouter les autres, à déduire, à s'exprimer, à se projeter dans le temps, le passé dont on découvre les traces, le futur qu'on devine, aux vergers trop vieux et pas remplacés. "Que restera-t-il quand vous serez grands?", à profiter du présent, laissant les paysages pénétrer par tous les sens.

Une école dans laquelle on se projette dans ce temps où on sera grand, où on fera attention à ne pas construire sa maison n'importe où, parce qu'on a appris à lire les signes de risques, où on ne considérera pas le creux comme juste un creux, mais comme le bief de l'ancien moulin qu'on a recherché, enfant (s'il reste encore un creux), où on se souviendra du goût des pommes croquées jadis sur les arbres mourants et où on aura envie de partir à la recherche de ceux qui auraient pu survivre. Une école dans laquelle on devient le grand qui dit stop aux parents, qui leur ouvre les yeux, les emmène par la main.

Le paysage devient ce lieu dans lequel nos ancêtres ont su puiser toutes les ressources dont ils avaient besoin : la pierre de leurs maisons, leur nourriture, leur chauffage, l'énergie du moindre ruisseau, du vent... Nos parents l'avaient oublié ! Et si...

Le paysage devient un patrimoine dont on a hérité et dont on se sent responsable, parce qu'on a appris à comprendre ceux qui nous l'ont légué, parce qu'on n'a pas envie de détruire la chasse au trésor de son enfance. Un trésor inépuisable dont il reste toujours quelque chose à découvrir.

Blandine Vue
Docteur es Lettres,

Lauréate de la Fondation Nicolas Hulot en 1997 et 1998 pour ses actions pédagogiques.
blandine.vue@wanadoo.fr

Réflexions d'un agronome sur le Paysage

Peut-être est-ce de par ma formation agronomique, mais je serais tenté de présenter mes réflexions sur le paysage sous deux aspects : ce qui relève de l'anatomie et de ce qui relève de la physiologie, avant de formuler des propositions d'action. Je précise que je m'intéresserai essentiellement au paysage rural, le seul pouvant concerner l'AFMA, bien que, parfois, le détour par des paysages urbains puisse dans certains cas se révéler utile. Mais, ici, je n'y aurai pas recours.

Peut-être est-ce de par ma formation agronomique, mais je serais tenté de présenter mes réflexions sur le paysage sous deux aspects : ce qui relève de l'anatomie et de ce qui relève de la physiologie, avant de formuler des propositions d'action. Je précise que je m'intéresserai essentiellement au paysage rural, le seul pouvant concerner l'AFMA, bien que, parfois, le détour par des paysages urbains puisse dans certains cas se révéler utile. Mais, ici, je n'y aurai pas recours.

Toutefois, j'en conviens, il me paraît nécessaire de préciser, d'abord, s'agissant du paysage, quel sens je donne à chacun de ces deux termes. Ce que je désigne par "anatomie" part du constat banal que les paysages de France sont divers et qu'il y a plus de points communs entre les paysages du Maghreb et ceux de la Provence, d'une part, qu'entre ces derniers et ceux du Bassin parisien, d'autre part. Comme le souligne Maurice Nivat : les paysages au pluriel s'opposent au paysage au singulier. C'est pourquoi il me paraît indispensable de proposer des classifications de type de paysage. Un paysage des Ardennes n'est pas constitué comme un paysage de la Corse. Dans un premier temps je propose donc des pistes pour une classification des paysages. Ce point se déclinera donc au pluriel.

Par contre, la "physiologie" du paysage, va recouvrir ce qui explique le "fonctionnement" d'un paysage, comment un paysage évolue. Un même territoire peut voir son paysage évoluer en fonction de différentes contraintes. Ce point se déclinera donc au singulier.

I) PROPOSITIONS POUR UNE CLASSIFICATION DES PAYSAGES

Aller du général au particulier paraît en l'occurrence relever du bon sens. Je me référerai donc, d'abord aux travaux de Jean René Trochet avant de signaler les classifications plus fines apportées par le zonage des régions phyto-écologiques, puis par les petites régions agricoles.

1.1) La typologie de Jean René Trochet

Nous nous référons plus particulièrement à son ouvrage : Aux origines de la France rurale, outils, pays et paysages, dans lequel est présenté successivement : le système atlantique au chapitre I, le système méditerranéen au chapitre II, puis le système du Nord-Est au chapitre III.¹ Ces trois systèmes reprennent ainsi la classification traditionnelle des géographes.

L'originalité de l'approche de J.R. Trochet réside dans l'ajout de deux autres zones résultant de son analyse des contrastes.

Il s'agit successivement de la Gascogne, définie comme une méridionalité atlantique et présentée au chapitre V et enfin de la France moyenne qui fait l'objet du chapitre VII. Cette dernière zone, située autour de la ligne Nantes-Epinal, constitue une zone d'interférence entre le Nord et le Sud ainsi que l'exposent également les chapitres VI et VIII. C'est la détermination de cette dernière zone qui nous paraît l'apport le plus original et le plus fécond de J.R. Trochet.

1.2) les Régions phyto-écologiques .

Nous nous référons ici plus particulièrement au : "Document pour un zonage des régions phyto-écologiques "établi par Georges Dupias et Paul Rey (Toulouse 1985). Ce document a été établi par le Service de la Carte de la Végétation du C.N.R.S. dont les travaux ont débuté en 1947. Entrer, ici, dans le détail de cette classification sortirait complètement du cadre de cet article. Je me bornerai à préciser que ce zonage définit trois ordres de classification, le territoire de l'hexagone étant réparti en 14 régions de premier ordre, ce qui aboutit à 559 régions phyto-écologiques. Ce document, qui m'a très aimablement été communiqué par Charles Touzan, part de la notion de "climax" telle qu'elle est définie par les écologistes.

Le *Climax*, qui est un terme emprunté à la phytosociologie, désigne l'ensemble sol-végétation caractérisant un milieu donné et parvenu, en l'absence de perturbations extérieures, à un état terminal d'évolution. Plus concrètement, le climax représente, pour un territoire donné, l'état final de la végétation en l'absence de toute intervention humaine.

Ces régions phyto-écologiques peuvent donc être également qualifiées de régions "climaciques"

1.3) les Petites régions agricoles.

Rappelons que le découpage du territoire français en "Régions agricoles "est né en 1946 à la demande du Commissariat général au Plan. Pour l'INSEE, il s'agissait de disposer d'un découpage stable de la France en unités aussi homogènes que possible du point de vue agricole en s'affranchissant des découpages administratifs mais en respectant toutefois les limites communales. La Région agricole (RA) peut être à cheval sur plusieurs départements. La France métropolitaine est découpée en 411 RA. La petite région agricole (PRA) est constituée par le croisement de la Région agricole (RA) et du département. Il y a 713 petites régions agricoles.

Les régions agricoles ont ainsi une taille intermédiaire entre celle de la commune qui est beaucoup trop petite pour présenter des résultats pertinents et celle du département qui est une zone trop hétérogène sur le plan agronomique. Afin de permettre la cohérence avec les résultats départementaux, c'est la petite région agricole (PRA) qui est la plus couramment utilisée.

La liste exacte des communes constituant chaque région agricole est fournie par le Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture et de l'agroalimentaire et plus particulièrement par le centre de documentation et d'information Agreste (site : www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Il me paraît utile de signaler que pour l'analyse du paysage, la région agricole constitue, parfois, une unité d'analyse très pertinente. Il y a des limites de régions agricoles qui sont de véritables ruptures de paysage, telle la limite dans le département du Nord entre la Flandre intérieure, d'une part, et la Flandre maritime, d'autre part.

II) ÉLÉMENTS D'AGRONOMIE POUR UNE COMPRÉHENSION DU PAYSAGE

Les lignes qui suivent s'appuient très largement sur le "Tableau écologique de la France rurale", rédigé par Georges Bertrand qui ouvre l'ouvrage classique : Histoire de France rurale. Cette partie peut en être considérée comme un commentaire². C'est évidemment l'aspect agronomique qui est quasi exclusivement abordé ici.

La notion centrale autour de laquelle s'organise cette partie est celle d'"agrosystème". Mais celui-ci est un cas particulier d'écosystème dont il convient d'abord de donner une définition.

Un *écosystème* peut être défini comme un système biologique complexe formé par les divers organismes vivant ensemble – une biocénose – dans un milieu donné, et par les éléments de ce milieu qui interviennent dans leur existence – ce que l'on appelle souvent le biotope. Ce fragment de la biosphère constitue une entité relativement autonome par rapport aux écosystèmes voisins et dont il est donc possible – c'est là l'intérêt essentiel du concept – d'analyser la structure et le fonctionnement³.

Avant d'approfondir la naissance et le développement des différents agrosystèmes qui caractérisent nos campagnes, je crois nécessaire, paradoxalement, de me référer tout d'abord aux dernières lignes de G. Bertrand quand il nous rappelle que ce "que l'on appelle paradoxalement la "nature" [...] est, en fait, la création permanente de la société paysanne française". Les paysages ruraux sont des créations et, G. Bertrand nous l'a dit quelques pages plus haut, il n'y a pas d'"ordre éternel des champs" (p. 104).

Ainsi, la campagne, dont le paysage est l'aspect le plus visible, si elle est une réalité écologique est aussi une création humaine. C'est l'action de celle-ci sur celle-là qui donne naissance à un agrosystème.

L'agriculture est non seulement une rupture de l'écosystème naturel, mais elle est aussi un détournement de la production naturelle à des fins extérieures au fonctionnement de l'écosystème. Elle met en place un écosystème de type particulier que l'on peut qualifier d'*agrosystème*⁴.

Un paysage se situe à l'intérieur d'un agrosystème donné dont il est en quelque sorte le "sous-produit" le plus visible, la production agricole étant la finalité principale. Pour G. Bertrand : "C'est de l'intérieur de cette structure globale [l'agrosystème] qu'il faut analyser le fonctionnement historique de l'espace rural et non plus à partir de "paysages" agraires qui forment un simple "cadre" extérieur à la vie agricole. Les mécanismes naturels (photosynthèse, biochimie des sols), plus ou moins contrôlés ou modifiés par les sociétés paysannes, assurent le fonctionnement de l'ensemble et sa "productivité". Un agrosystème est donc composé de trois "sous-ensembles"⁵ : le milieu écologique, la société paysanne, la production végétale et animale.

Il me paraît utile, pour illustrer ce qui précède, d'analyser deux cas d'interaction entre le milieu écologique et la société paysanne, puis de donner un exemple d'évolution d'un agrosystème.

C'est de la maîtrise de l'eau dont je voudrais, d'abord, sur un cas particulier montrer le caractère contraignant, mais cependant évolutif, sur l'agrosystème et par là sur le paysage. Il s'agit des waterings du Nord et du Pas-de-Calais. Cette zone basse, qui est géographiquement le delta de l'Aa, se trouve situé sous le niveau des plus hautes eaux et, de ce fait, la région est drainée par un système de canaux qui ne s'écoulent qu'à marée basse. L'évacuation des eaux doit se faire rapidement et était assurée jusqu'au milieu du XXe siècle par un réseau très serré de fossés superficiels, marqués par une végétation à base de joncs, se jetant dans les canaux qui donnaient un caractère très original au paysage rural de cette petite région. Ce réseau s'est avéré être une contrainte trop forte quand sont apparues les moissonneuses batteuses dotées d'une grande largeur de coupe. Parfois un aller et retour suffisait pour moissonner la parcelle située entre deux fossés ; il fallait ensuite passer dans la parcelle voisine ce qui n'était pas une opération simple pour une machine lourde et encombrante : l'intérêt d'utiliser une machine moderne se trouvait singulièrement diminué et du même coup l'investissement moins rentable. Il est alors apparu nécessaire de remplacer les fossés par un drainage souterrain qui a permis aux machines modernes d'évoluer plus librement à l'intérieur de "casiers de drainage "limités" seulement par les canaux principaux. Dans ce cas, un saut technique dans le domaine du machinisme⁶ a entraîné un autre saut technique dans le domaine de l'aménagement hydraulique et par là dans l'aspect du paysage. Malgré le caractère très contraignant de l'évacuation des eaux dû à la situation géographique de cette petite région, la contrainte de la nécessaire modernisation du matériel agricole s'est avérée la plus forte et c'est le système hydraulique qui a dû s'adapter. Il s'agit d'un seuil agro-technique présentant, ici, une double composante : machinisme et hydraulique.

La généralisation du tracteur offre un autre cas de conséquence de franchissement d'un seuil agro-technique. Il est constaté que les tracteurs ne peuvent pas évoluer sur des pentes supérieures à 15%. De ce fait des terres cultivées antérieurement ont été abandonnées du moins par la culture.

“C’est ainsi que de nombreux talus et fronts de cuesta de l’Est de la France, autrefois sites privilégiés des cultures, sont devenus des friches” et ont dû être reboisés⁷. Dans ce cas la modernisation s’est traduite par une régression de l’intensification.

L’exemple présenté sera celui de la Champagne crayeuse pour laquelle je ne crois pas mieux faire que de reprendre G. Bertrand : “La Champagne crayeuse est un autre cas de ces déterminismes écologiques successifs, séparés par des seuils agro-techniques ou économiques particulièrement brutaux. Les grands troupeaux de moutons à laine ont été l’une des bases de la fortune des comtes de Champagne et l’une des raisons d’être des foires de Provins, Lagny, etc. Par contre au XIXe siècle et pendant le premier tiers du XXe siècle c’est la “Champagne pouilleuse” telle que la décrivent les “tableaux géographiques” contemporains : des sols minces et secs, considérés comme impropres à la culture, laissés aux savarts et aux plantations de pins à faible rapport. On peut considérer que dans l’organisation de la production agricole de cette époque il y a eu déterminisme écologique au sens strict. Les rares expériences de mise en valeur ont toutes échoué. L’exode rural, accéléré il est vrai au moment des combats de la Première Guerre mondiale, a vidé la région. Mais depuis quelques années on assiste à un bouleversement complet de l’économie de cette Champagne qui n’a plus rien de “pouilleuse”. La possibilité d’acheter de grands domaines à très bas prix a contrebalancé la médiocrité naturelle des sols que l’on peut actuellement améliorer rapidement et dans d’assez bonnes conditions financières grâce aux progrès accomplis dans la mécanisation et dans l’utilisation des engrais chimiques. [...] les agriculteurs champenois de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle n’ont pas échappé au déterminisme du milieu écologique, pas plus d’ailleurs que les éleveurs de l’époque médiévale ou que les betteraviers actuels qui ont, les uns et les autres, à leur façon, et en fonction de leurs capacités agro-techniques, mis en valeur un milieu “déterminé” “par les structures socio-économiques⁸”.

Nous venons de voir que dans la Champagne crayeuse un paysage de campagne découverte, consacré essentiellement à l’élevage du mouton, au Moyen-Age a ensuite été remplacé par des boisements, puis récemment est redevenu une campagne consacrée à la culture du blé et de la betterave. C’est pourquoi, en conclusion de cette partie, il me paraît nécessaire de souligner que pas plus qu’il n’y a de “vocation” des terres, il n’y a de paysage “naturel” d’une région donnée. Toutefois il y a des seuils agrobiologiques. Pour rester dans la Champagne, si la vigne a pu s’adapter, avec le succès que l’on sait, sur un autre terroir de cette même région, il paraît peu probable, qu’un jour cette autre culture typiquement méditerranéenne qu’est l’olivier puisse y réussir.

En conclusion de cette partie je ne cacherais pas que les lignes qui précèdent ne peuvent prétendre apporter toutes les bases théoriques nécessaires à une compréhension du paysage. Pour cela il pourrait être utile de se reporter à un manuel d’écologie du paysage⁹.

III) PROPOSITIONS D’ACTION

Ce que je viens de proposer, après d’autres auteurs, c’est l’hypothèse que l’histoire du paysage, est dans chaque territoire, du moins à l’échelle plurimillénaire depuis le Néolithique, celle d’un antagonisme entre les agrosystèmes et les écosystèmes naturels!¹⁰ Le parcours du plus célèbre

des agronomes français, René Dumont, passé de la promotion de l’agriculture intensive à la défense de l’écologie, va tout à fait dans ce sens. Plus récemment, les Pouvoirs publics ont voulu marquer, par l’adoption au cours de l’année 2014 de la loi dite “d’avenir agricole”, leur volonté d’œuvrer pour une agriculture agro-écologique, c’est-à-dire plus respectueuse des écosystèmes. Par ailleurs, notons que la carte des territoires administratifs est en cours de révision ainsi qu’en témoignent les nouveaux cantons dans le cadre desquels se sont déroulées les dernières élections départementales et qui regroupent plusieurs des anciens cantons. Dans cette révision qui n’est probablement pas achevée, peut-être serait-il souhaitable de prendre en compte l’histoire des paysages, et donc des agrosystèmes, qui les constituent ?

Tout cela n’est-il pas le signe qu’il est temps que soit signé un armistice entre l’agronomie et l’écologie. Mais est-ce l’agronomie qui est en cause ? Ne serait-ce pas plutôt la dérive financière de l’agriculture. L’agronomie “classique” avait intégré, sans le dire, des contraintes écologiques. La rotation des cultures, même si son origine était autant socio-économique que biologique, conduisait au respect de telles contraintes. Je formulerais l’hypothèse que l’application de la loi des avantages comparatifs a eu en agriculture des conséquences écologiques catastrophiques. La monoculture, sous prétexte de se concentrer sur la culture qui rapporte le plus, est un désastre agronomique. Que dire de la “vache folle” qui a consisté à donner à des ruminants des protéines animales, sous prétexte qu’elles étaient moins chères que les végétales !

Que faire au niveau de l’AFMA ?

Tout d’abord il me paraît indispensable d’agir pour que soit conservées les Cartes de la végétation et de s’assurer que les archives de ce service soient conservées.

Ensuite il pourrait être utile que soient constitués des groupes de travail “paysage” qui pourraient reprendre les 5 secteurs définis par Jean René Trochet.

C’est peu, sans doute, mais il va sans dire qu’il serait nécessaire d’y associer les musées qui se sentent concernés. Le musée de Marquèze offre un excellent exemple de présentation d’un équilibre agro-sylvo-pastoral, notion non présentée ci-dessus mais qui est essentielle pour la compréhension de beaucoup de paysages ruraux.

CONCLUSION

Tout ce qui précède n’était-il pas inutile ? Pour que chaque territoire retrouve le paysage qui convient le mieux à ceux qui l’habitent ne suffit-il pas de laisser, à cet endroit, s’exprimer l’éternel paysan qui sommeille en chacun d’entre nous ?

Je ne le pense pas. Ces quelques brefs rappels nous montrent que chaque paysage rural est dépositaire d’une

longue histoire faite de l'affrontement des hommes et de la nature. Jusqu'il y a environ un demi-siècle, les paysans étaient en quelque sorte les dépositaires de cette histoire, la mémoire de chaque territoire. Ils ont disparu. Le mérite des écologistes est d'avoir rappelé la complexité des phénomènes qui interviennent dans les territoires ruraux. Les facteurs humains, socio-économiques, certes, mais aussi psychologiques, sont également à prendre en compte. Comme viennent de le rappeler récemment Hervé Le Bras et Emanuel Todd : "... partout, une mémoire des lieux guide

toujours l'action des hommes,¹¹..." . A partir de l'analyse des paysages, une "psychanalyse des territoires" ne serait-elle pas à oser ?

L'AFMA peut sûrement y contribuer.

Pierre Vigreux

Membre du Conseil d'administration de l'AFMA
 pierrevigreux@orange.fr

¹ Jean René Trochet, *Aux origines de la France rurale, outils, pays et paysages*, Paris, 1993.

² Georges Duby et Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale, Tome I*, Paris, 1975. ² Georges Bertrand, *Pour une histoire écologique de la France rurale* pp. 34 à 113. Toutefois les commentaires de G.Bertrand sur la jachère (p.71) sont obsolètes. L'auteur est excusable : les travaux de Sigaut et Morlon sont postérieurs.

³ Maxime Lamotte et Paul Duvoignaud in *Encyclopaedia Universalis*, Tome C7, p. 902, Paris, 1996.

⁴ Georges Bertrand, *op. cité*, p. 57. Bien que cette définition date de 1975, je la préfère à celle du Dictionnaire de l'Environnement : "Un Agrosystème est un écosystème créé par l'exercice de l'agriculture (cultures, élevages, échanges de produits...) Un agrosystème est donc contrôlé en permanence par l'homme. Ce sont des écosystèmes totalement artificiels où le temps de renouvellement de la biomasse est extrêmement court". Je trouve cette dernière plus précise certes, mais trop restrictive.

⁵ G.Bertrand, *op. cité*, p. 103.

⁶ Il est nécessaire de signaler que c'est René Dussautois, ingénieur agronome, qui a été au début des années 1970 à l'origine de la création de ces "casiers de drainage".

⁷ Georges Bertrand, *op. cité*, p.74.

⁸ Georges Bertrand, *op. cité*, pp. 52-53. En ce qui concerne les défrichements du XXe siècle en Champagne on pourra utilement se référer à l'Atlas des défrichements établi en 1970 par la Direction régionale de l'Agriculture et de la forêt (DRAF) de Champagne-Ardenne. L'hypothèse que ces défrichements puissent s'inscrire dans la continuité des défrichements médiévaux sort nettement renforcée de ces travaux.

⁹ On peut se référer à ce sujet à : Françoise Burel et Jacques Baudry, *Ecologie du paysage : concepts, méthodes et applications*, 362p., TEC & DOC, Paris, 1999. Cet ouvrage a fait l'objet d'une présentation flatteuse de Gérard Chouquer, *Etudes Rurales n° 167-168, Objets en crise, objets recomposés*, 2003.

<http://etudesrurales.revues.org/document2968.html>

¹⁰ Il semble que des travaux, non publiés à ce jour, de François Sigaut nuancent le rôle du Néolithique dans l'apparition de l'agriculture. Je conserverais cependant cette hypothèse en première approximation.

¹¹ Hervé le Bras et Emmanuel Todd, *Le mystère français*, page 9, 2013.

BIBLIOGRAPHIE

Bonnemaire Joseph, Brossier Jacques, Brun André, Deffontaines Jean-Pierre, Houdard Yves, Osty Pierre-Louis, Petit Michel, Roux Marc et Teissier Jean-Henri, *Pays, paysans, paysages dans les Vosges du sud*, 192 pages, Institut national de la recherche agronomique (INRA) éditions, 1ère édition 1977, 2ème édition Paris, 1995.

Burel Françoise et Baudry Jacques, *Ecologie du paysage, concepts, méthodes et applications*, TEC & DOC Lavoisier, Paris, 1999.

Duby Georges et Wallon Armand (sous la direction de) *Histoire de la France rurale, l'Univers historique*, Editions du Seuil, Paris ;

Tome 1, la formation des campagnes françaises des origines à 1340, 624 pages, 1975;

Tome 2, l'Age classique des paysans de 1340 à 1789, 624 pages, 1975 ;

Tome 3, Apogée et crise de la civilisation paysanne de 1789 à 1914, 573 pages, 1976 ;

Tome 4, La fin de la France paysanne de 1914 à nos jours, 672 pages, 1977.

Le Bras Hervé et Todd Emmanuel, *Le mystère français*, 320 pages, la République des idées, Editions du Seuil, Paris, 2013.

Meynier André, *Les paysages agraires*, 199 pages, Armand Colin, Paris, 1958

Trochet Jean René, *Aux origines de la France rurale, outils, pays et paysages*, 166 pages, Mémoires et documents de géographie, CNRS éditions, Paris, 1993.

Un élément caractéristique du paysage de la Marne : L'architecture à pans de bois du bocage champenois

La Marne possède un patrimoine naturel composé de paysages variés où se mêlent l'eau, les forêts de chênes et les prairies... Des régions situées à l'Est et au Sud Est du département : l'Argonne, le Perthois, le Der ainsi qu'une partie de la Champagne Crayeuse jusqu'à Chalons en Champagne.

Ce département possédant un sol dépourvu de pierres à bâtir, il était nécessaire de construire avec les matériaux trouvés sur place. Principalement, l'argile, la paille, l'avoine et l'eau, matériaux historiquement liés au patrimoine naturel de la région. Ainsi ont vu le jour des constructions à pans de bois.

Le pan de bois se compose de torchis ou pisé, enduits ou recouverts par des planches de bois, appelés tavillons. L'assise est en pierre, et c'est d'ailleurs ici que l'on rencontre le plus de dispositions décoratives de pans de bois comme les losanges, épis, quadrillages, étoiles, croisillons...

Cette architecture encouragée à être préservée conserve un charme et un attrait très particulier ainsi que des qualités esthétiques indéniables. Divers bâtiments ont été ainsi gardés intacts, comme les pigeonniers, lavoirs, fermettes et églises, dont celle de St Jean Baptiste de Nuisement aux Bois.

Cette très jolie église rescapée du village de Nuisement aux Bois, l'un des trois villages sacrifiés pour la construction du Lac du Der (inauguré en juillet 1974) demeure un symbole fort et représentatif du bâti champenois. Cet édifice, présent au sein du Village Musée du Der, a été sauvé des flammes grâce à la volonté farouche des habitants qui, fort attachés à leur patrimoine, ont souhaité conserver ce témoignage du passé si cher à leur cœur.

En effet, son sauvetage a constitué une étape dans la prise de conscience de l'intérêt des sanctuaires champenois à pans de bois. Elle constitue d'ailleurs l'embryon du Village musée du Der et a été rejointe depuis par un bel ensemble de bâtiments ruraux en colombage. Les travaux de démontage et de remontage, en 1971, ont aussi permis un examen attentif de la structure, complété par des observations archéologiques et une enquête d'archives, si bien que cet édifice est le plus précisément connu de toutes les églises en bois de la région.



Eglise de Nuisement aux Bois avant son démontage

Grâce à une étude de dendrochronologie (étude du bois à travers la croissance des arbres), il a été possible de définir la date précise, à une année près (1478-1479), de l'abattage des

premiers arbres ayant servi à la construction du chœur, la seconde période se situant aux alentours de la fin du 17ème siècle.

Le bâtiment a été démonté pièce par pièce grâce notamment aux marques de charpentiers que portent toutes les poutres de bois remboîtées par un système de tenons et de mortaises maintenus par une cheville.

L'originalité réside dans le fait que l'église a été remontée avec le chœur à l'Ouest, ainsi que sa fausse voûte en bois et son système d'essentages sur le pignon du chevet.

Il existait deux chapelles latérales, l'une consacrée à St Jean, autrefois sur la gauche et aujourd'hui disparue ; et l'autre, dédiée à St Lothaire, transformée en sacristie. En effet le conseil ecclésiastique, ayant considéré que les deux chapelles nuisaient au chant, les supprima afin de privilégier le son.

La Contre-réforme catholique du 18ème siècle permit au clergé de mettre l'accent sur la liturgie de la parole et de supprimer ainsi les bas-côtés dans la plupart des églises.

CES DÉTAILS SUBTILS EN FONT UN TRÈS BEL EXEMPLE DE BÂTI TYPIQUE DE LA RÉGION.

L'intérêt architectural et la valeur culturelle que présente St Jean Baptiste, a permis sa mise en valeur et a milité contre sa démolition. A contrario, sa sœur de Chantecoq n'a pas eu cette chance bien qu'elle ait été construite en pierre.

Faut-il rappeler qu'autrefois, et plus particulièrement dans le bocage champenois, seul prier Dieu dans une église en pierre était considéré comme convenable, et donc comment pouvait-on garder une simple église de bois des décennies durant sans songer à la remplacer par de la pierre... Ainsi, nombre d'églises à pans de bois de la région ont subi ce sort funeste, la commune devenue plus riche, on détruisait les bâtiments religieux en bois pour reconstruire en pierre. Fort heureusement, beaucoup d'entre elles ont réussi à traverser le temps et nous pouvons aujourd'hui admirer leurs parures.

Pour conclure, ces bâtiments construits à pans de bois, remarquables non seulement pour leurs qualités d'authenticité et de fraîcheur, à l'image de l'église St Jean Baptiste de Nuisement aux Bois, mais aussi pour leur diversité, et leur environnement souvent séduisant, doivent leur sauvegarde à cette technique de construction ancestrale.



Eglise Saint Jean Batiste de Nuisement aux Bois, déplacée au Village Musée du Der.

Le pan de bois a contribué au sauvetage de l'Eglise St Jean Baptiste de Nuisement aux Bois.

Agnès BOUQUET

Animatrice Patrimoine du Village Musée du Der

Paysages et techniques agricoles : Relation entre certaines caractéristiques des jougs de cornes pour bovins et les dimensions des chemins ruraux en Combrailles

En Combrailles, une petite région à cheval sur le nord-ouest du département du Puy-de-Dôme et sur les cantons voisins de la Creuse et de l'Allier, la traction bovine en agriculture a perduré jusqu'aux années 1950. Elle s'effectuait alors généralement au moyen de paires de vaches ou de bœufs accouplés par des jougs de cornes¹.

Ces jougs qui pesaient une quinzaine de kg étaient faits d'une pièce de bois d'environ un mètre de long sculptée de manière à épouser la forme des têtes des animaux sur lesquelles ils étaient posés, (Fig. 01). Ils étaient alors solidement fixés aux cornes des deux animaux au moyen de lanières de cuir d'une quinzaine de mètres appelées juilles (Fig. 02).



Fig. 01. Pièce de bois d'un joug de cornes bovin des Combrailles. Elle mesure 106 cm de long et a été attribuée à François Citon de la commune du Quartier qui fut un des derniers à fabriquer des jougs dans la région



Fig. 02. Fixation du joug aux cornes des bovins à la traction au moyen de "juilles" en cuir

Le système de couplage du joug au timon d'un véhicule est présenté dans la Fig. 03 dans sa version comportant un anneau métallique.



Fig. 03. Un des modes de couplage du joug de cornes au timon d'un véhicule en Combrailles.

Dans un récent article, on a examiné une trentaine de jougs des Combrailles en provenance d'une collection particulière². Leur longueur variait de 100 à 136 cm, avec une moyenne de 115 cm, cependant que la distance séparant les axes de traction des deux animaux variait entre 60 et 80 cm, avec une moyenne de 70 cm.

On en a déduit que la largeur de l'encombrement des animaux à la traction était en moyenne de 140 cm (deux fois l'intervalle entre les axes de traction).

Lorsqu'ils étaient encore en service, ces attelages tiraient pour l'essentiel des véhicules au service de l'agriculture sur des chemins ruraux dont la chaussée avait en moyenne 2,5 m de large, avec un minimum de 2,2 m, et dont la construction avait été effectuée par des tribus celtiques au cours d'une période allant de 600 av. J.C. à la conquête de la Gaule par César entre 58 et 52 av. J.C.³

De la sorte, le schéma de la Fig.04 souligne l'adéquation des côtes des chemins ruraux des Combrailles avec celles des distances séparant les axes de traction des bovins liés par paire à des jougs de cornes.

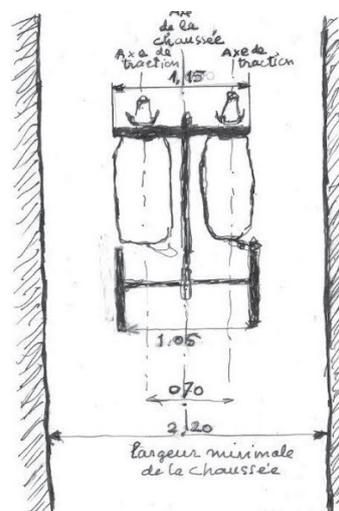


Fig. 04. Schématisation des axes de traction des bovins accouplés par un joug de cornes dans les chemins ruraux des Combrailles.

¹ Lauvergne et Roffet (2009)

² Vallenet et Lauvergne (sd)

³ Guillaume et al sd et Lauvergne (2013)

A noter enfin que, si la largeur moyenne de la chaussée de ces chemins correspond bien au passage de véhicules tractés par une paire de bœufs ou de vaches, elle n'autorise pas le croisement des véhicules. Ce croisement était rendu possible par des élargissements allant de 4 à 8 mètres que l'on rencontre encore de nos jours sur certains des chemins ruraux des Combrailles.

J.J. Lauvergne

1, rue du Marché - 63 330 Pionsat

jean.lauvergne@sfr.fr

Remerciements

Association Les Attelages de Combrailles (63 330 Pionsat)

Association du Musée de l'Ancien Temps (63 330 Saint-Maurice-près-Pionsat)

Crédit photos et croquis - J.J. Lauvergne

BIBLIOGRAPHIE

Lauvergne, J.J., Roffet, R., 2009 : *Véhicules agricoles et animaux à la traction dans une commune du Puy-de-Dôme jusqu'en 1951*. Agrimuse, premier semestre année 2009, page 10.

Lauvergne, J.J., 1982 : *Le réseau voyer ancien du Canton de Pionsat (Puy-de-Dôme) : une première approche*. Ann. CRDP, Clermont-Ferrand : 123-146.

Lauvergne, J.J., 2013 : 02. *Le réseau voyer du canton de Pionsat des origines à nos jours*. Actes du Premier colloque de Pionsat-Patrimoine, Pionsat-Patrimoine, Pionsat : 27-36.

Guillaume, F., Lauvergne, J.J., Legay, F.s.d. : 03. *L'ancienne route de Cassini entre Montaigut-en-Combrailles et Auzances dans sa traversée du Canton de Pionsat*. Actes du 3ème Colloque de Pionsat-Patrimoine, Pionsat-Patrimoine, Pionsat (sous presse).

Vallenet, T., Lauvergne J.J., sd : *Une collection de jougs bovins des Combrailles*. Actes du 3ème Colloque de Pionsat-Patrimoine (sous presse).

Connaissez vous l'émondoir ?



Modèle en "S" ou dit au "coq".

Utilisé en arboriculture. Outil qui sert à émonder.

De la famille de la serpe. Entièrement en acier forgé, à douille conique roulée recevant un long manche de deux à trois mètres. Les taillants sont situés à l'intérieur des "S", ils sont actifs en tirant ou en poussant l'outil.

Appelé aussi, éguitoir ou coupe-gui. L'émondage se pratique au printemps pour couper les émondes (branches) mortes ou celles qui sont nuisibles ou inutiles.

Hauteur: 33.5 cm. Largeur: 14 cm. Forgé par la taillanderie "François BRET" dans les années 1960 à Charavines en Isère. Forge créée en 1804 et fermée en 1994.

Didier VERDIER

d.verdier@outils-passion.com



On peut écheniller avec cet outil, mais ne pas confondre, l'échenilloir est une cisaille à taillants droits ou fortement courbés, toujours articulée à distance à l'aide d'une longue cordelette.

Paysages de Saône-et-Loire

Voici un bien beau livre, comme il n'y en a pas beaucoup. Le CAUE de ce vaste département, un des plus grands de France, y recense les paysages très variés qui le composent du Morvan à la Vallée de la Saône, de la côte viticole à la Bresse, du bocage Charolais, au bassin minier du Creusot, de Bibracte, l'ancienne capitale des Eduens, à l'étrange signal d'Uchon et ses amas de rochers granitiques, à la fameuse roche de Solutré.

Le voyage auquel est invité le lecteur, en près de trois cents pages, est magnifiquement illustré par tous les moyens possibles ; dessins au trait, photographies, cartes et schémas, reproductions de tableaux de peintres locaux, graphiques et vues perspectives, aquarelles et vues aériennes. Participent aussi de cette illustration de nombreux extraits de l'œuvre de Lamartine, le grand poète romantique, enfant du pays, qui, plus que tout autre, a cherché à décrire des paysages et a contribué à la formation du concept même de paysage tel que nous l'entendons aujourd'hui. Si les paysages sont très variés, leurs perceptions et leurs représentations sont aussi très diverses et on doit savoir beaucoup de gré au CAUE d'avoir multiplié les "points de vue" et les façons de "voir" le paysage : la riche illustration de ce volume fournit quantités d'exemples de ce que pourraient et devraient être les représentations du paysage qui permettraient aux musées d'agriculture de situer leurs collections dans le terroir qui les entoure et où les outils qui composent l'essentiel de ces collections ont été utilisés.

Le paysage que nous voyons est le résultat de nombreux facteurs : la géographie, la géologie, l'hydrologie tiennent évidemment une place prépondérante parmi ces facteurs, mais le travail de générations d'hommes dans les siècles passés et jusqu'à aujourd'hui n'est pas moins important. En même temps qu'il recense les grands types de paysages, le CAUE en détaille les éléments en commençant par la Saône et les terrains qui la bordent.

Rivière remarquable par sa navigabilité, cet affluent du Rhône l'est aussi par le fait qu'il déborde rituellement tous les hivers et que les riverains ont dû s'adapter de ces inondations, prévisibles et prévues, ou même les mettre à profit, comme les Égyptiens ont mis à profit les crues du Nil, sans lesquelles leur pays serait inhabitable. L'histoire multiséculaire de l'aménagement des berges, de la gestion de l'eau et de la mise en culture n'en est que très brièvement évoquée, ce livre n'étant pas un livre d'historiens mais d'architectes, de géographes et d'aménageurs de territoire. Mais on apprend comment les variations du cours de la rivière et son endiguement ont créé des petites zones spécifiques et comment elles sont utilisées et couvertes de végétation, naturelle ou cultivée comme les champs, prairies ou forêts, comment les villes, villes-ports ou villes-ponts, et les villages se sont établis le long du fleuve. Et l'on apprend aussi, c'est peut-être le plus intéressant, que le

travail d'aménagement et de gestion de la rivière et de ses abords se poursuit de nos jours, à la fois de façon spontanée, essentiellement par l'extension du bâti et de façon concertée dans le cadre d'un "contrat de vallée inondable" qui prévoit et met en œuvre des centaines d'actions qui vont de la création de réserves naturelles, à la mise en valeur des ouvrages hydrauliques, digues, vannes et canaux, à la restauration des chemins de halage ou la réhabilitation des anciennes carrières et gravières. On n'a que trop tendance à oublier, et le public bien souvent n'est pas conscient du tout, qu'en dehors des grands aménagements spectaculaires, pont de Normandie ou viaduc de Millau, barrage de la Rance, lac du Der, canal de Donzère, qui modifient substantiellement les paysages qui les entourent, tous les paysages sauf peut-être ceux de très haute montagne en France, font l'objet d'un travail perpétuel d'entretien et de gestion qui est peu connu et qu'ils se modifient aussi plus vite qu'on ne croit de façon naturelle sous l'effet de fortes pluies ou d'inondations, par exemple, ou par développement de nouvelles espèces végétales tandis que d'autres disparaissent, et ce livre rappelle tout cela de façon très précise.

Le Morvan est à deux cents kilomètres de la capitale un vieux massif hercynien érodé dont les sommets culminent à 900 mètres et l'altitude moyenne est de 500 mètres. Longtemps resté à l'écart du développement, c'est un pays mystérieux peuplé de légendes, de sorcières et de "jeteux de sort". Le climat rude et les grandes forêts de résineux ainsi que l'habitat ancien des villages formé de petites maisons de granit souvent protégées sur leurs faces les plus exposées aux intempéries par des essentages lui donnent une figure très particulière. Traditionnellement c'était le pays du bois de chauffe que les "flotteurs de bois" amenaient jusqu'à Paris en profitant des affluents de la Seine qui prennent leur source dans le Morvan, et c'était aussi le pays des nourrices morvandelles qui prenaient en pension et nourrissaient de leur lait les bébés parisiens.

Le Morvan a fini par s'ouvrir en particulier par la création de barrages formant de beaux lacs de retenue, destinés à l'alimentation en eau de Paris : ces barrages ont induit un tourisme qui fait vivre une partie de la population depuis la disparition des flotteurs et des nourrices. Des routes permettent désormais de le traverser, encore que les principaux axes routiers et ferroviaires le contournent prudemment, il n'est pas rare qu'on y soit bloqué par la neige.

Comme pour la vallée de la Saône, le CAUE détaille les actions qui sont lancées par l'État ; les collectivités locales, le Parc Naturel régional (qui déborde sur les trois départements limitrophes que sont la Côte d'Or, la Nièvre, et l'Yonne), les Chambres d'agriculture, l'Office National des Forêts, l'Agence de l'eau Seine-Normandie qui gère les

barrages pour préserver le paysage tout en améliorant la vie des habitants : extension des feuillus, car on a, après la seconde guerre mondiale, sans doute trop enrésiné : utilisation des débris de bois dans des chaufferies collectives efficaces, et utilisation du bois dans la construction des chalets de vacances et de week-end, préservation des zones humides et de leurs friches, en particulier par l'importation de vaches écossaises qui s'accommodent de la végétation de ces friches et l'endiguent.

Nous n'allons pas passer en revue tous les chapitres de cet ouvrage bien qu'ils soient tous fort intéressants.

La côte calcaire, chalonnaise et mâconnaise, est le pays du vin depuis au moins le Moyen-âge, la grande abbaye de Cluny n'est pas loin et elle cultivait la vigne dans ses possessions terriennes qui était nombreuses : le vin n'est-il pas le sang de notre Seigneur, indispensable pour célébrer la messe.

L'emprise ecclésiastique sur cette côte est encore palpable et visible par tous les bijoux d'art roman qui couronnent de nombreux sommets des monts du Mâconnais et les gens d'église ont beaucoup fait pour développer une viticulture de grande qualité, qui demeure aujourd'hui. Les méthodes changent, on ne foule plus le raisin aux pieds et des pressoirs d'acier pilotés par électronique ont remplacé les vieux pressoirs de bois qui n'avaient pas beaucoup changé depuis les gallo-romains. La valeur des vignobles et l'argent que rapporte une exploitation viticole, font que le paysage comme les habitations sont entretenus avec le plus grand soin. Les maisons anciennes encore nombreuses dans les villages sont magnifiques, servies par une très belle pierre dorée tirant parfois sur le rose. Visiblement les maisons modernes construites de façon moderne s'efforcent de ne pas jurer avec les autres en respectant proportions, volumes, pentes de toit. Le CAUE y est sans doute pour quelque chose.

Les actions menées sur cette côte pour préserver un paysage en très bon état, un paysage à vrai dire remarquable, sont plutôt des mesures de sauvetage du petit patrimoine, lié à la vigne, qui n'a plus d'utilité : les cadoles en pierre sèche, équivalent bourguignon des boriers de Vaucluse, les murgers, ces tas de cailloux où s'entassaient les pierres retirées du champ, les sentiers piétonniers qui serpentaient dans les vignes pour accéder à toutes les parcelles, et bien sûr les anciennes vignées (en bourguignon la vignée est le lieu d'élaboration de vin).

Mentionnons le chapitre sur le bassin minier de Montchanin-Le Creusot qui a donné naissance au paysage très particulier d'une industrie à la campagne, ou plutôt dans une ville de faible densité, très lâche, où au milieu des cheminées d'usine et des ateliers, à côté des cités ouvrières, on trouve encore des champs cultivés, des fermes et des prairies où paissent tranquillement des bovins. Ces territoires où se mélangent à peu près moitié-moitié ville et campagne, où de très nombreux ouvriers-paysans tout en travaillant à l'usine, cultivaient un bout de champ et élevaient deux ou trois bestiaux ne sont pas très fréquents

en France. Le problème de la conservation de ce paysage se confond avec celui de la perpétuation d'une industrie qui subit la très forte concurrence d'industries étrangères ou française mais implantées dans des lieux plus appropriés. La gloire du Creusot qui a été au moins cent ans un pôle métallurgique très important a donné naissance à un important musée, installé dans une ancienne usine du Creusot et qui a la charge de défendre la mémoire des heures glorieuses de la ville des Schneider, les plus célèbres des maîtres de forge, créateurs du Creusot.

Je voudrais mentionner enfin le Charolais ; la petite ville de Charolles est connue dans le monde entier grâce à l'exceptionnelle qualité de sa viande de bœuf, la race charolaise passe pour la meilleure des races à viande. Une grande partie de la Saône et Loire s'adonne à l'élevage extensif du bœuf charolais en respectant des règles très strictes édictées par l'Union Européenne. Et là une surprise attend le visiteur intéressé par le paysage : alors que presque partout, le bocage recule, dans tout l'Ouest de la France, comme dans l'Avesnois ou le Champsaur, que de nombreuses personnes s'émeuvent de la disparition progressive des haies qui font le bocage, le bocage du Charollais se maintient très bien. Les haies n'y sont pas hautes, d'un mètre environ, mais elles sont partout bien taillées, vivaces, et elles continuent à quadriller le paysage, et d'ailleurs aussi à remplir leur fonction de clôture. Un éleveur local écrit sur son blog que l'entretien des haies de son domaine l'occupe huit jours par an.

Que dire en conclusion ? Le département de la Saône et Loire est très beau, très riche de paysages variés que ce livre nous aide à découvrir et à comprendre. Sans faire injure aux bourguignons du Sud, tous les départements de France et de Navarre sont très beaux et recèlent une étonnante richesse paysagère. Il faut souhaiter que beaucoup d'autres départements nous offrent un livre d'une qualité comparable à celle de celui-ci.

Ce que les auteurs de cet ouvrage ne savent pas, c'est répondre aux questions qu'ils posent au début : peut-on lutter contre l'uniformisation des paysages ? Et si oui, comment ? Ayant posé ces questions ils avouent ne pas avoir de réponse. Je pense que la meilleure réponse viendra d'ouvrages comme celui-ci, qui en faisant connaître les paysages, en aidant à les voir, à les comprendre, à en distinguer les caractéristiques essentielles, les feront aimer aussi bien des gens qui vivent dedans que des voyageurs. Et si on aime suffisamment quelque chose on se débrouille pour ne pas le perdre !

Maurice Nivat

Paysages de Saône et Loire

Jacques Garnier

(sous la direction de), CAUE de Saône et Loire,
Editions Spiralithe,
26 place Notre Dame, 21140 Semur en Auxois.
2007,
288 pages, nombreuses illustrations

Du paysage, de sa perception et de son évolution

À propos d'un livre récent : "Court traité du paysage"

UNE VISION D'ESTHÈTE DE SALON.

Il vient d'être réédité un "court traité du paysage", écrit par un agrégé de philosophie, Alain Roger, et publié pour la première fois en 1997. Hélas, il est dans la collection "Bibliothèque des Sciences Humaines" de Gallimard, comme beaucoup d'ouvrages remarquables.

Ce court traité du paysage professe une philosophie scandaleuse que je veux dénoncer dans ces lignes, car elle me permet de comprendre pourquoi le paysage est si maltraité en général, ignoré ou incompris dans ses manifestations les plus fréquentes. En effet personne ne décrit, personne ne paraît voir, personne ne songe à préserver les paysages ordinaires, ceux qui remplissent quatre-vingt pour cent du territoire national, ceux que personne ne considère comme "pittoresques", ceux qu'aucun guide touristique n'affuble d'étoile.

Pour cet auteur, c'est l'art qui crée le paysage et les paysans qui l'habitent ne le "voient" simplement pas : l'affirmation que les paysans ne voient pas le paysage est répétée plusieurs fois, sans preuve aucune. L'auteur dit avoir parlé avec des paysans qui, si l'on aborde le sujet paysage, ne parlent que de la parcelle qu'ils convoitent et des règlements qui restreignent leur liberté de faire n'importe quoi. Les paysans sont des rustres insensibles à la beauté !

Un exemple explicitement développé par cet auteur est le tronc des oliviers dont Van Gogh aurait révélé la beauté que les innombrables cultivateurs méditerranéens de cet arbre n'auraient pas perçue au cours des millénaires précédents.

Tout cela s'inscrit dans un débat entre nature et culture qui n'est pas nouveau où la nature est décrite comme informe et vide de sens, inachevée et capable de tout, du meilleur et du pire. Avec l'appui d'Oscar Wilde, le dandy irlandais victorien, l'auteur caricature la nature pour mieux la dénoncer. Il oublie surtout de dire que la plupart des paysages français sont tout sauf naturels, ayant été habités et travaillés de mains d'hommes pendant quelques millénaires. A part les paysages de haute montagne et les paysages marins, nos paysages faits de champs et de bois, de prairies et de bosquets, de routes et d'habitations sont le fruit du travail de millions d'hommes, nos ancêtres, qui ont défriché, labouré, semé, planté, construit, élagué, sélectionné des espèces animales et végétales et la plupart de ces millions d'individus étaient des paysans, agriculteurs ou éleveurs.

Il ne faut pas confondre l'histoire du paysage avec l'histoire de sa perception par les gens cultivés, au sens que l'on donne généralement à ce terme, c'est à dire de gens qui ont lu les bons auteurs, ont appris à admirer les grands artistes : la transformation opérée à partir de la fin du dix-huitième siècle qui conduit des millions de touristes à aller "admirer" le cirque de Gavarnie ou l'aiguille du Midi ne change rien au fait que ce sont des lieux inhabitables où l'homme n'a pas sa place et ne peut y trouver ni le confort qu'il souhaite ni sa subsistance. On peut trouver ça beau ou laid ça n'a aucune importance, certains préfèrent les Alpes aux Pyrénées ou vice-versa et beaucoup aiment mieux aller à la mer que regarder des amas de rochers.

Il ne faut pas confondre l'histoire du paysage avec celle des parcs et jardins, ce qui est une autre histoire, très ancienne : les jardins suspendus de Babylone étaient une des sept merveilles du monde dans l'Antiquité. Depuis très longtemps

les hommes ont créé des jardins, espaces clos et toujours assez limités dans leur étendue, dans le but de créer de la beauté, ce qui correspondait à l'époque de leur création à l'idée que l'on se faisait de la beauté, idée très fluctuante au cours des âges et selon les civilisations. A condition que le jardin ne soit pas potager, destiné à produire des légumes, car il est clair que si le jardin est d'agrément, on n'y verra ni carottes ni pommes de terre, ni oignons ni salsifis et beaucoup de fleurs, alors que si le jardin est potager ce sera l'inverse. En fait il y a deux notions très distinctes de jardin et l'on ne s'exclame pas "qu'il est beau !" devant l'un et devant l'autre pour les mêmes raisons : la beauté du jardin d'agrément est faite de la profusion des fleurs, de la diversité et de l'harmonie des couleurs, celle du potager vient plutôt de l'ordre qui y règne et de la santé des plantes qui y poussent, santé qui se perçoit à l'œil comme se perçoit la santé d'un enfant.

Je crois surtout qu'il convient d'éviter de parler de beaux paysages, car les canons de la beauté ne sont pas du tout les mêmes pour tous les individus même appartenant à une même civilisation et ayant été élevés dans des lieux très voisins : qui dit beau, introduit une mesure dont on s'aperçoit très vite qu'elle est absurde dès lors qu'on se demande quel paysage est plus beau qu'un autre. Qu'est-ce qui est le plus beau du Marais Poitevin, des reculées du Jura, de la forêt des Ardennes, des hauts plateaux du Massif Central, des champs de betteraves de Picardie, de la Côte d'Azur ? Quel sens peut avoir cette question ? La seule chose à peu près sûre est que les habitants de chacune des régions que je viens de nommer désigneront leur région comme la plus belle et que si la Côte d'Azur a des chances de remporter la palme, c'est parce que depuis cent cinquante ans au moins nous entendons parler de la Côte d'Azur comme d'un pays enchanteur, comme du lieu rêvé pour habiter ou passer un mois de vacances. Peut-être que si un Van Gogh ou un Monet avait installé son chevalet au milieu des betteraves picardes, l'auteur du court traité trouverait les plans de betteraves aussi beaux que les troncs des oliviers ?

Pour moi, le problème du paysage est complètement ailleurs : des hommes se sont trouvés amenés là, pour vivre, pour subsister et ont aménagé comme ils pouvaient leur lieu de vie : ils ont défriché, délimité des champs et des pâturages, ils ont labouré, planté, semé, sarclé, élevé des bestiaux, exploité la forêt, ils ont construit des habitations, des chemins et des routes, fait tourner des moulins. L'ont-ils mieux fait ici qu'ailleurs ? Le résultat est-il plus beau ici qu'ailleurs ? Qui peut répondre ?

La prétention des gens cultivés, qui ont lu les bons auteurs et fréquenté les musées des beaux-arts, à répondre à une question comme ces deux-là, n'est pas seulement insensée, elle est très désagréable, elle témoigne d'un mépris pour tous ceux qui ont aménagé le territoire, à la sueur de leur front, que je trouve tout à fait intolérable.

LE PAYSAGE ÉVOLUE CONSTAMMENT.

Par définition, peintres, écrivains, photographes, cartographes saisissent un instant du paysage quand ils entreprennent de le décrire ou de le représenter.

Or, le vrai problème du paysage est celui de son évolution qui, elle, ne s'arrête jamais et est plus rapide qu'on ne le croit généralement : les hommes continuent à transformer nos paysages tous les jours sous nos yeux en vivant dedans, en

construisant, en traçant des routes, des autoroutes, des voies de train à grande vitesse, en dressant des pylônes comme ceux qui assurent le relais du téléphone mobile etc... La nature se charge aussi de changements : on pense à tous les platanes ombrageant le canal du midi, qui faisaient une grande partie de son charme, et que l'on va devoir abattre après tous les ormes de France victimes eux aussi d'une maladie incurable. On pense à l'invasion par le pin noir de tout l'arrière-pays niçois. On pense aussi, non sans effroi aux conséquences prévisibles et certaines déjà visibles du réchauffement climatique.

Œuvre collective et bien collectif, le paysage subit des attaques qui ne peuvent se prolonger indéfiniment, comme celle qui fait que la superficie recouverte de béton chaque année, loin d'être négligeable, devrait aboutir à la disparition complète de la terre sous le béton d'ici cent ans. Attendons cent ans sans rien faire et ni le livre d'Alain Royer ni le commentaire que je suis en train d'écrire n'auront plus de raison d'être : le paysage aura disparu, il n'y aura plus que du béton.

L'idée de réglementer d'une façon ou d'une autre les activités humaines qui peuvent affecter le paysage n'est pas très ancienne, mais elle a commencé à produire des lois dont il n'est pas sûr qu'elles soient vraiment efficaces. Ainsi celle qui empêcherait de construire des habitations en zone inondable dont les parties vitales ne seraient pas au-dessus du niveau de l'eau lors des plus fortes crues observées dans le passé. Il est amusant de constater qu'il faut en l'an 2000 une loi pour faire ce que le bon sens commandait à nos ancêtres : dans les vallées des affluents de la Seine qui s'inondent rituellement tous les hivers, les villages se tiennent tous à une prudente distance de la rivière qui, quand elle sort de son lit, n'inonde que des champs et des prés.

Je n'ai rien contre la législation si la loi est bonne en ce sens qu'elle a des effets bénéfiques mesurables et que l'on mesure effectivement, et qu'elle n'a pas d'effet pervers non prévus par le législateur, pour au besoin modifier ou changer carrément la loi. Je n'ai rien contre la loi si elle impose des efforts ou des restrictions de liberté également répartis dans la population et non à une catégorie restreinte de celle-ci.

Dès que l'on commence à réfléchir à l'évolution du paysage en terme de loi ou de réglementation, on s'aperçoit que le problème de déterminer quelles activités humaines il convient et il est possible de limiter pour éviter des effets néfastes sur le paysage est plus que pas simple : c'est un véritable casse-tête. Comment élever des cochons en assez grand nombre sans que leurs déjections aillent détériorer la qualité de l'eau dans les nappes phréatiques ? Voilà des années, voire des décennies que cette question est posée sans qu'aucune solution réaliste n'ait été proposée ; tout ce qu'on réussit à faire, c'est de stigmatiser les éleveurs bretons qui de temps en temps se mettent en colère.

La difficulté de réguler l'évolution du paysage est parfaitement mise en lumière par un article paru dans le volume intitulé *Périurbains*, Cahiers du Patrimoine, n°102, paru en Mars 2013, c'est à dire tout récemment. Dans cet article, l'auteur, Anne Diraison, analyse ce que pourrait être une directive régionale d'aménagement concernant les "nouvelles campagnes", ces "territoires qui attirent de nouvelles populations et de nouvelles activités" selon sa définition. Ces populations souvent jeunes, et chargées d'enfants, fuient la cherté des habitations en ville et se livrent à des activités de tourisme rural ou de service dont beaucoup sont rendues possibles par les nouvelles technologies et les liaisons internet. Ces néo-ruraux exercent une pression foncière sur le territoire, ils nécessitent aussi le développement par les

collectivités rurales de services (écoles, santé, transport...) tout en étant trop éparpillés pour que ces services atteignent le seuil de rentabilité. En même temps, issus des villes, ils conservent des habitudes de consommation qui sont celles de citadins, si bien que la population locale ne bénéficie guère de leur arrivée. On observe un phénomène de croissance sans développement : la population des bourgs et villages augmente mais l'activité commerciale des bourgs stagne. Des conflits naissent facilement et peuvent s'envenimer entre la population traditionnelle et ces nouveaux arrivants qui n'avaient en quittant la ville qu'une vision idéalisée de la campagne, et les nouveaux venus réagissent souvent mal à la découverte des nuisances, sonores ou autres, dont ils n'avaient pas anticipé l'existence, tandis que les ruraux plus anciens s'agacent du comportement des nouveaux, qui font aussi du bruit mais pas le même et pas au même moment et qui dans leur ignorance ne respecte pas les cultures ni les usages anciennement établis.

L'auteur appelle à une réflexion multithématique, à la multiplication d'études multidisciplinaires sur le terrain avant de penser à énoncer des directives, ce qui paraît être la moindre des choses à faire, en effet. La régulation d'un système quelconque ne peut guère être envisagée sans une connaissance approfondie du système et de son fonctionnement permettant de dégager à la fois les paramètres sur lesquels on peut agir, et les conséquences que peut avoir la modification de chaque paramètre.

LA PERCEPTION DES PAYSAGES ÉVOLUE AUSSI CONSTAMMENT.

La réflexion sur les territoires et les paysages est en général beaucoup trop statique : en dehors des territoires de haute montagne et des paysages maritimes, les territoires et les paysages changent profondément sous l'effet de nombreux facteurs dont beaucoup sont difficilement contrôlables (démographie, mouvements de population, apparition de nouvelles techniques et de nouveaux métiers, nouveaux besoins des populations en matière de loisirs, d'alimentation ou de santé, modification des mentalités ou des habitudes de consommation, de travail ou de récréation). Tout, en fin de compte, contribue à l'évolution des paysages. Si l'on est honnête, on est obligé de convenir qu'une grande partie de cette évolution nous échappe complètement, qu'il s'agisse de phénomènes naturels et de leur perception ou de phénomènes induits par des activités humaines.

Deux réponses sont alors données pour assurer la vie en bonne intelligence des hommes avec le paysage dans lequel ils vivent :

La constitution de réserves paysagères, réserves naturelles, parc nationaux ou régionaux, Znieff et autres : c'est la réponse muséographique. On met sous cloche des morceaux de paysage en en interdisant l'accès totalement ou partiellement. Comme dans un musée, les humains admis dans ces réserves n'ont le droit de toucher, ni a fortiori de cueillir la moindre fleur ou le moindre champignon. Cette solution n'est pas mauvaise pour préserver des espaces assez naturels c'est à dire vide d'habitants, elle s'applique beaucoup moins bien aux espaces habités, tous ceux où se poursuivent des activités agricoles ou industrielles qu'il ne paraît pas possible d'empêcher d'évoluer sauf sur les quelques dizaines d'hectares que recouvrent certains musées de plein air où l'on a reconstitué des villages faits de maisons traditionnelles et où des agriculteurs salariés s'amuse à cultiver avec des outils et des gestes du passé des variétés végétales disparues. J'avoue être très content de visiter de tels musées, que les Allemands qui en sont friands appellent

des "Freilichtmuseen" mais ce ne sont que des musées où objets et gestes, détachés de leur contexte, perdent une grande partie de leur signification. Ces villages factices ne bruissent pas de la vie des villages d'il y a cinquante ou cent ans. Ce sont des villages vides alors que le monde des campagnes dont ils sont censés donner une idée était un monde plein dans lequel se poursuivaient luttes de pouvoir, jalousies, haines recuites, rapports de force en même temps que s'y épanouissaient souvent une réelle convivialité et une solidarité dont le souvenir est plus difficile à conserver que celui du battage au fléau ou du dépiquage au rouleau.

L'autre solution, qu'Alain Royer développe longuement dans son ouvrage est de modifier la perception du paysage : le paysage change ? Qu'à cela ne tienne, au lieu de se lamenter (ce qui ne sert strictement à rien) il suffit de changer de regard pour s'adapter au nouveau paysage. Alain Royer prend très explicitement comme exemple la question des autoroutes qui déroulent leur ruban de béton un peu partout et parfois dans des sites assez unanimement considérés comme beaux, et certains s'offensent alors de la blessure au paysage que constitue cette autoroute. Au point que souvent l'on cherche à camoufler cette blessure, à la rendre moins visible en faisant appel à des paysagistes qui plantent sur ses bords, des arbres, des fleurs ou d'étranges sculptures modernes. Il est plus simple et plus réaliste de se persuader que cette autoroute est belle en soi, avec sa chaussée et ses parois de béton !

Malheureusement je ne crois pas que la modification de notre perception du paysage, la formation du regard nouveau nécessaire pour trouver beau ce que nous avons appris à trouver plutôt laid obéissent comme ça à des règles simples. Et j'en prendrai deux exemples, où effectivement notre regard collectif d'aujourd'hui n'est plus du tout le même que ce qu'il était il y a deux cents, ou cent ans.

Je ne crois pas que le Mont Blanc ait beaucoup changé depuis Monsieur de Saussure : quand Alain Royer écrit que les gens du dix-huitième siècle le voyaient plus comme effrayant que comme magnifique, il a raison. Mais ce ne sont pas M de Saussure ni les écrivains romantiques, qui ont célébré la montagne, qui ont fait disparaître l'effroi et l'ont remplacé par de l'admiration : c'est beaucoup plus le chemin de fer qui a rapproché la population de la montagne. Après le chemin de fer, ce furent les trains à crémaillère et les remontées mécaniques, en même temps que la constitution de la corporation des guides de haute montagne, les deux facteurs qui ont permis à un nombre croissant de gens de réaliser l'ascension et d'en revenir vivant. Nous ne pouvons plus voir le Mont Blanc avec les mêmes yeux que nos ancêtres du dix-huitième siècle : un bambin de six ans sait que s'il en a envie il pourra gravir le Mont Blanc quand il sera grand ; il sait même que s'il lui arrive un accident là-haut, s'il se casse la jambe ou tombe dans une crevasse, il y a des hélicoptères qui iront le chercher. Ce qui me gêne chez Alain Royer, c'est qu'il emploie le mot culture dans un sens très restrictif : qu'un gamin sache que tous les jours d'été des dizaines de gens se retrouvent au sommet du Mont Blanc et que le danger que présente son ascension soit aujourd'hui très faible, est bien évidemment culturel, ce savoir, au milieu de beaucoup d'autres, est un des éléments de la culture des jeunes du début du vingt-et-unième siècle, mais il a peu à voir avec la culture littéraire et artistique dont Alain Royer fait la base de notre perception des paysages et c'est ce savoir qui a fait disparaître la terreur qui saisissait nos ancêtres à la vue du Mont Blanc.

Un autre exemple du même phénomène est donné avec les marais : là c'est plutôt au vingtième siècle qu'a disparu la

terreur qu'inspiraient les marais ; outre qu'on les a presque tous asséchés et mis en culture, les fièvres, en particulier la redoutable malaria, qui sévissaient dans les marais ont été vaincues par la médecine. Les marais qui subsistent en petit nombre sont plutôt devenus des lieux amusants où l'on circule en barque et où l'on peut y trouver des tritons et des salamandres.

POLITIQUE DU PAYSAGE, POLITIQUE POUR LE PAYSAGE

Nous n'avons qu'un paysage, même si nous avons la possibilité d'aller en voir d'autres en passant la Manche, le Rhin ou les Alpes ou en allant carrément à l'autre bout du monde. Nous n'habitons jamais qu'un endroit à la fois et nous vivons dans un paysage que nous devons partager avec tous ceux qui vivent dans un assez petit rayon autour de chez nous.

Ceci veut dire que le problème du paysage est avant tout politique si l'on admet que la politique a pour but de faire vivre en harmonie, dans la paix, tous les habitants d'un certain territoire. Cela nécessite des règles qu'une police se charge de faire respecter et une distribution des richesses produites qui ne soit pas trop inégalitaire, qui en tout cas n'accule pas une partie de la population à la famine, au désespoir ou à la délinquance.

Vaste tâche que celle des politiques, qu'ils interviennent au niveau national ou à des niveaux plus locaux.

Passons le Rhin, entre Mulhouse et Strasbourg : si peu observateur qu'on soit, on remarque tout de suite qu'une partie importante des toits des maisons sont recouverts de panneaux solaires, il y en a déjà plus en Alsace que dans le reste de la France, mais encore beaucoup moins qu'en Baden-Württemberg, le Land de l'autre côté du fleuve. Ces panneaux font partie du paysage, indubitablement, puisqu'on les voit. Je ne sais pas s'ils sont beaux, je ne crois pas qu'ils aient eu leur Van Gogh. Mais ils induisent, même chez le simple promeneur, un sentiment de confort. Cette production domestique d'énergie amène à penser que le citoyen est moins dépendant de processus lointains sur lesquels il n'a aucune prise, le soleil, quand il est là, produisant de l'électricité qui sans doute serait suffisante pour ses besoins. Ce sentiment de confort ne fait pas partie du paysage en tant que tel, mais il est indissociable de la perception que l'on en a et j'irai jusqu'à dire que la sensation de confort, de sécurité que procure un paysage est peut-être plus importante dans l'appréciation que nous avons d'un paysage que ses qualités esthétiques.

On traverse quelques villages vigneronniers assez opulents dans les environs de Freiburg et on s'enfonce dans la Forêt Noire, le relief s'accroît et l'on traverse de nombreuses forêts de sapins très noirs en effet, cette région est bien nommée. Nul besoin d'être un forestier, un spécialiste de sylviculture, pour être sensible au parfait état d'entretien desdites forêts avec leurs coupes de bois bien alignées le long des routes : ça aussi procure un sentiment de confort, d'ordre, de calme. On sait ou on ne sait pas qu'avec une superficie de forêt quatre fois moindre que la nôtre, les Allemands produisent quatre fois plus de bois, mais de toute façon on s'étonne de la perfection de ces forêts qui sont faites de hauts fûts de sapin dominant un sous-bois très clair que l'on doit nettoyer assez souvent.

On continue, on commence à avoir faim et à regarder où l'on pourrait s'arrêter pour déjeuner : on n'a à vrai dire que l'embarras du choix, car tous les villages sont animés, pleins de vie. Au milieu de la grande rue et de ses magasins, il y a plusieurs restaurants, tavernes ou Weinstuben. On n'a pas vu de ces villages déserts et morts où il n'y a plus aucune boutique comme, hélas, il y en a tant dans l'est de la France

qu'on a dû traverser pour venir de Paris pour atteindre le Rhin.

Je m'arrête là. Je n'ai passé que quatre heures en Allemagne, mais c'est suffisant pour me poser des questions.

Malheureusement j'ai les réponses :

- j'ai eu des velléités d'installer des panneaux solaires sur le toit bien exposé de la grange que je possède en Haute Marne et j'ai pris des renseignements. L'installateur ne m'a pas caché que l'instruction d'un dossier de panneaux solaires pouvait facilement prendre neuf à douze mois, sans qu'on sache très bien pourquoi, sauf que l'EDF traîne des pieds car elle n'aime pas acheter de l'électricité à des particuliers au tarif fixé par l'État. Sur ce j'apprends que l'État vient de baisser ce tarif, on ne sait pas pourquoi non plus, j'étais arrivé à la probabilité d'avoir remboursé mon investissement en dix ans, cette baisse fait passer le délai à douze et en plus je le dis que si l'État la baisse encore il se pourrait que je ne sois jamais remboursé. J'ai abandonné mon projet.

- je connais des forestiers, employés de l'ONF, dans le village où je possède une maison de campagne ; au début quand je suis arrivé ils étaient deux ; l'un d'eux, le plus vieux est mort, il n'a jamais été remplacé, celui qui reste se retrouve seul responsable d'un domaine forestier immense réparti sur plusieurs communes. Au début, ces deux forestiers avaient des crédits pour faire faire des travaux de bûcheronnages à des jeunes, en particulier pour nettoyer le sous-bois. Ces crédits ont disparu et évidemment le taillis prolifère au point qu'il devient difficile de se promener dans les forêts des environs.

- petits commerces, artisans, petites industries, PME et PMI, sont en France beaucoup plus taxés que les grands groupes. Les grandes enseignes commerciales, les hypers supermarchés, les grands groupes industriels ont été pendant des décennies outrageusement favorisés par la politique fiscale et pas seulement fiscale : le maire d'une commune quelconque accueille toujours avec plaisir l'implantation d'une grande enseigne, réputée créatrice d'emplois (même si ces emplois à l'usage se révèlent assez précaires ou très mal rémunérés) et en plus, la grande enseigne fait quelques cadeaux à la commune bien utiles pour la réélection du maire ! Rien à voir avec le petit épicier, le petit garagiste, le petit cabaretier qui tente de survivre et d'ailleurs n'y parvient pas. Il ne faut pas se tromper : le paysage dépend beaucoup plus de la politique que l'on ne le pense. Pas de la politique politicienne qui fait s'opposer des candidats rivaux, d'ailleurs depuis trente ans au moins la France a connu de nombreuses "alternances" qui sur le terrain n'ont guère eu d'effet. Non de la grande politique, celle qui définit les choix de société, les secteurs à développer en priorité, la part que chacun, en fonction de ses ressources et de ses besoins, doit donner à l'État ou recevoir de l'État.

CONCLUSION

Qui ne rêve d'aller par une belle journée de printemps pique-niquer sur une prairie, à l'ombre d'un arbre, en bordure d'une petite rivière aux eaux claires ? Le déjeuner sur l'herbe qu'ont immortalisé de nombreux peintres (dans toutes ses versions y compris érotiques) est devenu réalité pour presque tout le monde grâce au chemin de fer, il est devenu banal grâce à l'automobile et au vélo, il a triomphé grâce aux congés payés. On n'y fait plus attention, on met les enfants dans l'auto, le panier à pique-nique dans le coffre et on sait que quand il sera l'heure de déjeuner on trouvera

un endroit agréable pour se poser, étaler et consommer les victuailles, se laisser aller à une petite sieste post prandiale sans trop surveiller les enfants qui jouent sans risque aucun à côté. On trouvera peut-être même des tables tout disposés pour rendre cette halte encore plus confortable. Et repu, reposé, l'esprit en paix, on reprendra son chemin.

Les gens n'ont pas besoin de paysages grandioses, sublimes ou magnifiques ils ont besoin de paysages où ils se sentent bien, en sécurité, menacés par rien et assez confortablement installés pour faire ce qu'ils ont envie de faire.

La question que je pose pour terminer est : et si tout cela disparaissait ? La prairie, l'arbre, la rivière ? Déjà on est obligé de constater que certaines régions n'offrent guère d'endroits où se livrer ainsi à une halte champêtre, elles sont trop industrialisées, trop urbanisées, trop bétonnées. Et j'invite tout le monde à réfléchir puissamment à ce que nous pouvons faire pour éviter que le plaisir simple que je décris ne devienne un luxe inaccessible à beaucoup avant de finalement disparaître.

Je crains beaucoup les paysagistes esthètes, les aménageurs bardés de certitudes et brutaux, les politiciens ignorants ou menteurs ou les deux, les lotisseurs de vacances, les agents de l'équipement et leurs monstrueux et souvent inutiles giratoires, les accapareurs de littoral marin, les maires laxistes ou corrompus, les écologistes dont la démarche me paraît souvent incohérente ou contradictoire. Je ferai personnellement plus confiance aux paysans tout en sachant qu'ils arrachent des haies, n'entretiennent pas les terrasses de culture ou empoisonnent les nappes phréatiques avec leurs nitrates et le lisier de leurs cochons. Le paysage, c'est finalement beaucoup de terre et je pense que seuls les paysans sont vraiment conscients de la valeur de la terre, valeur au sens strict, valeur de ce que la terre produit ou peut produire. Ce sont eux qui la cultivent, l'exploitent, ce qui est bien et ce qu'ils font à leur profit, mais aussi l'entretiennent et ce au bénéfice de tous.

La dernière histoire qui tue : le PNR de l'Avesnois avait mis en place un programme de replantation de haies et d'entretien des haies existantes ainsi que des arbres têtards qui demeurent. Il disposait de maigres crédits pour ce faire qu'il distribuait aux paysans locaux qui participaient à ce programme. Quand l'AFMA a organisé en janvier 2003 une petite réunion sur la Haie et le Paysage avec le concours de l'Écomusée de Fourmies -Trélon, nous avons appris que la région Nord Pas de Calais qui finançait ce programme avait coupé ces crédits. Les membres du PNR qui nous en parlaient étaient bien embêtés, n'osant plus parler aux agriculteurs qu'ils avaient entraînés dans ce projet. Mais ils étaient aussi horrifiés par ce que leur protestation suscitait de réactions chez les édiles régionaux lillois : ce n'est pas grave, ils peuvent bien continuer sans argent, avec tout ce qu'ils reçoivent de subventions européennes !

Maurice Nivat

Court traité du paysage

Alain Roger,

Editions Gallimard Paris 1997, 165 pages
réédition 2013

Collection Bibliothèque des sciences humaines

ARCHITECTURE RURALE EN BRETAGNE

50 ANS D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE

L'Inventaire général du patrimoine, belle entreprise de la Connaissance créée par André Malraux en 1964, relève, depuis la loi de décentralisation de 2004, d'une compétence régionale. Chargé de recenser, étudier et faire connaître le patrimoine culturel d'une région, il s'inscrit dans une véritable dynamique de développement touristique et éducatif des territoires concernés. Dès 1964, la Bretagne a été une terre pionnière de l'Inventaire général : c'est ainsi que, au fil des cinq dernières décennies, plus de 100 000 dossiers d'édifices et d'objets patrimoniaux ont été constitués ainsi qu'une photothèque unique de près de 500 000 clichés. Dans cette somme de dossiers, la moitié environ des éléments concerne l'habitat rural. En dépit de leur intérêt, aucune synthèse n'avait été, à ce jour, produite sur ce sujet si caractéristique de la Bretagne. L'entreprise d'Inventaire atteint aujourd'hui un demi-siècle d'existence, ce qui constitue une heureuse opportunité pour témoigner de la richesse de ce fonds, véritable marqueur d'une mutation de société.

Dans ce livre-anniversaire relié qui fait une large part à l'image, le parti a été pris de proposer une découverte de ce patrimoine qui s'appuie sur des centaines d'exemples, ponctués de "focus" pour mieux illustrer toute sa diversité et ses particularités rurales.

C'est donc toute la richesse des maisons rurales de Bretagne mais aussi de la construction des différents types de paysage rural que cet ouvrage propose de redécouvrir, à partir de ce fonds d'images accumulé depuis cinquante ans, véritables "archives architecturales de la Bretagne", et à travers une synthèse qui se veut à l'encontre des clichés ; c'est aussi la densité d'une histoire souvent non écrite, la diversité et la complexité d'une société rurale ancienne qui va de la petite noblesse à la paysannerie en passant par les marchands – en particulier ceux enrichis dans le commerce de la toile –, les hommes de loi et les très nombreux prêtres autrefois dispersés à travers la campagne bretonne. L'étude des habitations permet d'investir la vie quotidienne de leurs anciens occupants, leur manière d'organiser l'espace autour et à l'intérieur de leurs demeures. L'architecture des maisons rurales bretonnes reflète des pratiques locales liées aux matériaux, aux ressources et à l'histoire de chaque pays. Les logis qui hébergent souvent aux époques anciennes, et jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, hommes et animaux sous le même toit ont parfois donné lieu à des formes étonnantes. Les dépendances aujourd'hui très menacées voire disparues, témoins d'archaïsmes parfois surprenants comme les soues à porcs circulaires, puits en pierre, ou les charpentes posées à même le sol, montrent une ingéniosité autant qu'une recherche esthétique dans l'emploi de matériaux : palis de schiste et de granite, structures de bois, constructions mixtes... L'intérieur des maisons bretonnes se découvre comme un espace commun ouvert dans lequel la disposition du mobilier joue un rôle structurant, comme le drusthuil, meuble factice qui dans les fermes du Cap Sizun escamote le coin cuisine près de la cheminée. Les nombreux aménagements de confort et d'hygiène vont à l'encontre d'une image misérabiliste trop communément véhiculée par les récits de voyageurs du XIX^{ème} siècle : cheminées murales monumentales, armoires murales, évier, lave-mains, fontaines et vaisseliers, et même latrines dans les demeures des plus aisées...



Bavarde, cette architecture parle aussi à travers d'innombrables inscriptions qui rendent vivante l'image d'une société vieille de deux ou trois siècles, complexe et diversifiée, associant tous les "états" et les métiers, et témoigne d'une fierté individuelle et collective dans laquelle se reconnaissent le laboureur et ses enfants, le prêtre, le tailleur de pierre et le tisserand. On y découvre aussi la transmission des modes nouvelles, empruntées à la demeure seigneuriale toute proche, à l'église paroissiale ou aux demeures citadines, l'appropriation ou le détournement de certaines formes comme la lucarne ou l'escalier qui, par-delà leur strict usage, prennent valeur de symbole.

Cette synthèse a été élaborée entre le printemps 2013 et le printemps 2014 sur la base des enquêtes

et des campagnes photographiques menées depuis sa création en 1964 par le Service régional de l'Inventaire général (Ministère de la Culture jusqu'en 2006), puis par le Service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne.

Sa réalisation a mobilisé l'ensemble du service sous la direction d'Élisabeth Loir-Mongazon, conservateur en chef du patrimoine, chef du service de l'Inventaire du patrimoine culturel. Réinvestissant les données accumulées depuis 50 ans, cet ouvrage collectif rend aussi hommage aux pionniers de l'Inventaire en Bretagne, et tout particulièrement à André Mussat (1912-1989) son fondateur.

Direction scientifique et coordination éditoriale Catherine Toscer et Jean-Jacques Rioult, conservateurs en chef du patrimoine ainsi qu'une quinzaine d'auteurs des textes, chargés d'inventaire, dessinateurs de plans, cartographes et photographes.

Architecture rurale en Bretagne 50 ans d'inventaire du patrimoine

Editions Lieux Dits-Lyon . Hors collection
324 pages, 472 illustrations - 22 x 24 cm
27 euros TTC (France) -
ISBN 9782362190995

LES MURS DE CLÔTURES



En partenariat avec le Ministère de l'Ecologie, du Climat et de l'Énergie, du Patrimoine structurant l'espace et assurant la liaison entre le bâti et le paysage, les murs de clôture présentent une grande diversité typologique et technique et révèlent des particularités liées à la géographie et à la géologie. Malgré les différents lieux et les différentes époques de leur construction, ils possèdent toujours un rôle de protection: celle des personnes, des terres de culture et du bétail contre les intempéries, les maraudeurs et les animaux sauvages.

Ce numéro spécial de Maisons Paysannes de France, en collaboration avec la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, présente une riche étude sur les murs de clôtures menée par Christel Guillot, technicien des bâtiments de France. L'étude a été initiée par le Centre de recherches sur les Monuments historiques (CRMH). De nombreuses photographies, réalisées par le personnel de la Médiathèque, offrent une iconographie riche et variée de ces éléments constructifs si visibles dans le paysage français.

Les murs de clôtures

Maisons Paysannes de France . Numéro Hors série 2014
12 euros



AGIR EN FAVEUR DU PATRIMOINE NATUREL

En partenariat avec le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, la Fondation du Patrimoine a édité un tout nouveau guide en ligne. À partir d'exemples de projets soutenus par la Fondation du Patrimoine, par le biais de son Fonds national pour le patrimoine naturel, ce guide de dix pages développe différentes thématiques : réhabiliter des espaces naturels fragiles, développer la connaissance des espaces naturels, soutenir la restauration du bâti dans des sites naturels.

Feuilletez ce guide sur :

<http://www.calameo.com/read/0009301927ffc114b29aa>

TOURISME ET VIN

Epicuriens, explorateurs, classiques ou experts... L'œnotouriste en France n'est pas un touriste comme les autres. Le tourisme vitivinicole se développe en France depuis plusieurs années. La richesse du terroir français, la diversité géographique de ses régions et des vins produits sont de plus en plus mis en valeur, et l'œnotourisme permet d'attirer des consommateurs de vins directement sur les lieux de production. Il permet de développer l'attractivité touristique des campagnes françaises, aux retombées économiques directes et indirectes profitables à différents acteurs locaux : prestataires des routes des vins, visites d'exploitations et de caves, musées d'agriculture dégustations, séjours œnologiques, manifestations locales, foires aux vins... mais aussi hôtels, restaurants, gîtes et chambres d'hôtes spécialisés dans l'accueil des personnes intéressées par la viticulture et le vin.

Cependant, la relation au vin a beaucoup changé en dix ans, tout comme les pratiques touristiques : d'un côté, la consommation de vin ne cesse de baisser en France et sa perception a évolué en raison des campagnes de prévention routière et de santé. De l'autre côté, les pratiques touristiques des Français et Européens ont changé : développement des courts séjours, achats de dernière minute, appétence pour les séjours à thèmes dont le tourisme vitivinicole se doit de profiter.

Afin de répondre à ces bouleversements et de mieux optimiser l'offre existante ou future, ATOUT FRANCE, en partenariat avec huit destinations viticoles françaises rassemblant des professionnels de la filière et des acteurs du tourisme, a conduit une étude de clientèle très complète auprès des touristes français et étrangers pour mieux cerner les enjeux de cette filière et de ces marchés.

Loin des modèles étrangers, la destination France possède encore de nombreux atouts pour développer ce qui est perçu comme un art de vivre à la française.

Les opérateurs privés ou publics y trouveront de nombreux exemples à suivre et des recommandations marketing pour concevoir leurs plans d'actions, affiner leurs offres de tourisme vinicole et bâtir une communication adaptée à leurs clientèles.

Tourisme et vins

Année d'édition : 2014

Réf. : 9782367110165

100 pages,

ISBN : 978-2-367110-16-5

19,95 € Version papier ou version électronique
publications@atout-france.fr tel 01 42 96 70 83

INVENTIONS DES AGRICULTURES, NAISSANCE DES DIEUX



Le catalogue de la première salle d'exposition à dominante agricole et alimentaire du MuCEM (Musée des civilisations d'Europe et de la Méditerranée. Marseille) dans la Galerie de la Méditerranée et consacrée à "Invention des agricultures, naissance des dieux", sur plus de 400 mètres carrés (2013-2015). La seconde version de l'exposition ouvrira en novembre 2015.

Après deux millions d'années à vivre en prédateur dans une nature contraignante, l'homme fit le choix, décisif, de se libérer de cette condition et de penser autrement la relation qu'il entretenait avec son environnement. Il accomplit pour cela une mue psychologique qui l'amena à établir un rapport de domination et de subordination avec quelques plantes et certains des animaux qui l'entouraient, mais aussi avec son décor quotidien. Cette mutation s'opéra sur plusieurs millénaires et eut un préalable : que l'homme établisse des bases solides et irréversibles en se fixant à demeure sur un territoire déterminé, en ébauchant un nouveau cadre de vie communautaire, en forgeant un système symbolique à même de faire fonctionner le corps social... C'est l'histoire de cette évolution à travers l'élevage, la domestication de l'eau et les agricultures méditerranéennes qui est proposée ici, du Néolithique à nos jours.

Sous la direction de Jean Guilaine, avec les contributions de Jean-Paul Aeschlimann, Alain Bourbouze, Jean-Pierre Brun, Zeev Gourarier, Jean Guilaine, Isabelle Hairy, Edouard de Laubrie, Marcel Mazoyer et Jean-Denis Vigne

Auteur(s) : collectif sous la direction de Jean Guilaine

Codédition Hazan/MuCEM

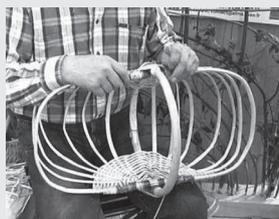
Mai 2015

112 pages - 19,5 x 24 cm

25 € TTC .

ISBN : 978 2 7541 0834 8

A vos agendas !



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS (JPPM)

Les prochaines JPPM auront lieu le samedi 18 et dimanche 19 juin 2016 sur le thème "Métiers et savoir-faire", un sujet propice aux musées d'agriculture et aux associations qui s'y rattachent, pour

pouvoir dès maintenant envisager de programmer des animations, démonstrations etc. L'AFMA est un des neuf partenaires nationaux organisateurs de cette manifestation.

En 2015 ces deux journées ont permis à plus de 118 000 visiteurs de participer sur 1105 sites inscrits autour du thème "Le Moyen Âge, encore présent". Plusieurs des sites ont reçu jusqu'à 2 500 visiteurs.

Informations et Inscriptions gratuites sur www.patrimoine-de-pays-moulins.fr

Bon de commande - Service librairie de l'AFMA

ou photocopie, à retourner à l'AFMA - 15, rue de la Convention – 75015 Paris

Je commande exemplaire(s) de la revue à 5€

Agrimuse

- n°9/10 : "La faux, l'atelier et la dailhade"
- n°11/12 : "La biodiversité et la conservation du vivant dans le patrimoine rural"
- n° 13 : "Musées et Alimentation"
- n° 14 : "Exposer l'agriculture au MuCEM"
- n° 15 : "Paysages"

Je commande exemplaire(s) de :

La Vie Agricole et Pastorale dans le Monde - Techniques et outils traditionnels

Mariel J.-Brunhes Delamarre, 1999.

Éditions Glénat.

Prix public : 33 €. - Prix adhérent : 27 €

Je commande exemplaire(s) de :

Bread and Wine – Historical, ethnological, technological and cultural parallels

Rapport du 16e Congrès de l'Association Internationale des Musées d'Agriculture (AIMA) sur le thème "Pain et Vin" 192 p.

Editions Star Tipp (Roumanie), 2011.

Prix : 30 €

Rapport du 17e Congrès de l'Association Internationale des Musées d'Agriculture. Marseille 2014 sur le thème "Collections de l'agriculture : nouvelles dynamiques". A paraître 2015

Nom :

Prénom :

Organisme représenté :

Adresse :

.....

Tél. :

Courriel :

Règlement d'un montant de euros

- Par chèque bancaire
- Par mandat administratif
- Par virement (voir modalités ci-dessous)
- Je souhaite recevoir une facture acquittée

Date et signature :

N.B : Les frais de port (France) sont inclus dans les prix indiqués ci-dessus. Étranger : nous consulter.



Bulletin d'adhésion à l'AFMA - Année 2015

ou photocopie, à retourner à l'AFMA -15 rue Convention - 75015 Paris, ou par mel :contact@afma.asso.fr

Lors de son adhésion, chaque nouveau membre reçoit les numéros d'Agrimuse de l'année en cours et peut acquérir les publications de l'AFMA au prix préférentiel réservé aux adhérents.

Nom : Prénom :

Organisme représenté :

Adresse :

.....

Tél. :

Courriel :

Je souhaite adhérer à l'AFMA

Je suis déjà adhérent à l'AFMA et je souhaite régler ma cotisation pour l'année 2014

En tant que :

Membre individuel : 30 €

Membre institutionnel ou collectif : 60 €

Membre bienfaiteur : 200 €

Paiement d'un montant de euros :

Par chèque bancaire ci-joint, à l'ordre de l'AFMA.

Par mandat administratif ci-joint.

Par virement. Le virement doit être fait sur le compte de l'AFMA (merci de faire apparaître votre nom dans le libellé du virement). **Titulaire du compte** : Fédération des Musées d'Agriculture et du Patrimoine rural. **Domiciliation** : CRCA Neuilly sur Seine. **Code banque** : 18206. **Code guichet** : 00251. **N° de compte** : 25190154001. **Clé Rib** : 82. IBAN FR 76 1820 6002 5125 1901 5400 182 BIC : AGRIFRPP882

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Date et signature :



VARIÉTÉ DES PAYSAGES

